

Plan de sécurité et de santé

Dispositions générales applicables à l'ensemble des chantiers

- **Sur lesquels ORES intervient**
- **À proximité d'installations gérées par ORES**

	NOMS	DATE - SIGNATURE
RÉDACTEUR	KELLETER Georg	
RESPONSABLE DU PROCESSUS	DOMBRET Gérald	

Avertissement

Le contenu du plan de sécurité/santé est défini à l'article 27 de l'A.R. du 25 janvier 2001

Art. 27 § 1	
1°	Description de l'ouvrage à réaliser, du projet jusqu'à sa réalisation complète.
2°	Analyse des risques (exécution, interférence des activités, succession des activités, interférence des activités ou installations proches, exécution d'activités ultérieures à l'ouvrage).
3°	Mesures de prévention dans le cadre de l'analyse des risques + règles propres au chantier (annexe 1) + mesures concernant les activités citées à l'Art. 26 § 1 + instructions pour les intervenants.
4°	Planning des différentes activités.
Art. 27 § 2	
1°	Liste des noms et coordonnées de tous les intervenants.
2°	Nom et adresse du coordinateur-projet.
3°	Nom et adresse du coordinateur-réalisation.

Le présent document reprend les points communs à tous les chantiers sur lesquels ORES est présent.

Le premier chapitre reprend toutefois les éléments particuliers au chantier et qu'il y a lieu, le cas échéant, de préciser.

CHAPITRE I : RENSEIGNEMENTS SPECIFIQUES AU CHANTIER**1. ADRESSE DU CHANTIER**

Rue :

Commune :

N° de dossier :

Localité :

2. MAITRE DE L'OUVRAGE

Nom : ORES Assets

Rue : Avenue Jean-Mermoz, 14

Code postal : 6061

Tél. :

Localité : Gosselies

3. DESCRIPTION DE L'OUVRAGE A REALISER☐ Document en annexe

Références :

4. ANALYSE DES RISQUES SPECIFIQUES ET MESURES DE PREVENTION☐ Document en annexe

Références :

5. COORDINATEUR-PROJET**6. COORDINATEUR-REALISATION**

Nom :

Rue :

Code postal :

Tél. / GSM :

Prénom :

N° :

Localité :

Email :

7. PLANNING DES TRAVAUX

Date présumée du début des travaux :

Date présumée de fin des travaux :

Descriptif des principales phases :

☐ Document en annexe**8. NOMBRE MAXIMAL PRESUME DE TRAVAILLEURS PRESENTS SIMULTANEMENT SUR LE CHANTIER****9. LISTE DES NOMS ET COORDONNEES DES INTERVENANTS****a) Activité :**

Nom :

Rue :

Code postal :

Tél. / GSM :

Prénom :

N° :

Localité :

Email :

b) Activité :

Nom :

Rue :

Code postal :

Tél. / GSM :

Prénom :

N° :

Localité :

Email :

c) Activité :

Nom :

Rue :

Code postal :

Tél. / GSM :

Prénom :

N° :

Localité :

Email :

CHAPITRE II : ANALYSE DES RISQUES

1. HIERARCHIE DE LA PREVENTION

Les mesures de prévention choisies devront tenir compte de la hiérarchie de prévention suivante :

- Eliminer les risques
- Remplacer les composants ou les situations dangereuses par des composants ou des situations moins dangereuses ou exemptes de danger
- Combattre les risques à la source
- Utiliser les équipements de protection collective
- Utiliser les équipements de protection individuelle

On veillera également à privilégier les mesures organisationnelles

2. RISQUES LES PLUS GRAVES LIES AUX FLUIDES

En ORES, les risques les plus graves sont ceux liés aux fluides distribués.

2.1. Electricité

- Electrisation
- Electrocutation
- Brûlures
- Projections de métal en fusion

2.2. Gaz

- Explosion
- Brûlures
- Incendie
- Asphyxie
- Projection
- Dermabrasion

2.3. Mesures de prévention

En plus des permis légaux obligatoires, ORES a développé une série de dispositions permettant de travailler en sécurité.

Il est imposé à tous les agents des entrepreneurs sous contrat une « Habilitation ». De plus, en fonction de l'acte technique à effectuer, il peut être imposé des permis spécifiques (voir liste des permis) et la délivrance d'une autorisation de travail (ADT).

Les actes techniques sont expliqués au travers de documents méthodes dans lesquels sont insérées des analyses des risques spécifiques. Celles-ci constituent la base des mesures de prévention à appliquer pour la réalisation de ces actes techniques.

Si une méthode est existante, une analyse des risques est réalisée et les règles de l'art sont d'application. Pour les travaux exécutés par une entreprise qui n'est pas sous contrat, une commande écrite spécifique au travail est requise et l'obtention d'une ADT écrite est obligatoire avant la mise en place du chantier.

Nul ne peut travailler s'il n'est pas couvert par une de ces dispositions écrites.

Pour les entrepreneurs qui ne sont pas sous contrat ou pour les chantiers qui ne sont pas réalisés sous l'autorité d'ORES, il y a lieu de se conformer strictement aux dispositions prises à l'occasion de la réunion d'ouverture de chantier réalisée par le coordinateur réalisation du chantier.

Il est possible d'obtenir auprès du Service Prévention & Environnement une information particulière sur les risques principaux liés à l'activité d'ORES.

3. **RISQUES STANDARDS PROPRES A L'ENSEMBLE DES CHANTIERS**

Une étude a été réalisée en vue de déterminer les risques liés aux chantiers et les mesures de prévention préconisées qui y sont associées.

Les résultats de ces analyses sont regroupés en :

- Chantiers de construction (annexe 1)
 - Travaux de pose
 - Plantation de poteaux
 - Construction de cabines
 - Techniques spéciales
- Chantiers d'exploitation (annexe 2)

Ces analyses sont basées sur la méthode de Kinney dont les grands principes sont rapportés en annexe 3.

Toutefois, lorsque toutes ces précautions sont prises, il subsiste des risques résiduels liés notamment à l'environnement et aux conditions particulières du chantier.

Une check-list des principaux risques susceptibles d'être rencontrés ainsi qu'une méthode simple et rapide d'évaluation des risques est proposée en annexe 4.

4. **RISQUES PANDEMIE**

Depuis la Pandémie liée au COVID-19, les entreprises ont pris conscience que ce type de risque devait également être pris en compte dans l'activité de l'entreprise :

Outre les mesures gouvernementales qui pourraient être imposées, des mesures d'hygiène et de distanciation sociale doivent être préconisées :

Ex :

- Lavage des mains (désinfection avec gel hydroalcoolique) ;
- Port du masque ;
- Distanciation sociale ;
- Télétravail ;
- Bonjour/au revoir à distance ;
- Organisation de service ;
- Désinfection du matériel (outillage, informatique, bureau, ...)
- Signalisation adaptée dans l'entreprise (étiquetage, distance, ...)
- Une communication régulière, claire et efficace auprès des travailleurs.
- Création d'un groupe de travail « Pandémie » qui analyse, gère, et conseille la direction pour les actions à entreprendre ;
-

<u>1. Organisation et communication</u>		
Communication générale	Breaking news	Information de tous via mail
		Information et rappel des règles aux agents de terrain par les contremaîtres
		Affichage des consignes dans les bâtiments
<u>2. Comportement général</u>		

Règle générale		Le télétravail est d'application pour l'ensemble du personnel administratif
Exception		Fonctions critiques (ex. : dispatcher) Relève, scan et diffusion du courrier Présence minimale au niveau des responsables
Personnes malades		Ces personnes malades restent chez elles et contactent leur médecin.
3. Mesures d'hygiène pour éviter la contagion	Distanciation	Maintenez une distanciation sociale d'1,5m entre les personnes Augmentez cette distance en cas d'effort physique (accélération de la respiration) ou en cas d'un échange verbal avec une personne en élévation
	Se laver	Lavez-vous les mains le plus souvent possible avec du savon durant 30 sec en passant vos doigts dans vos doigts, entre les doigts, dans la paume de la main et sur les poignets ou désinfectez vos mains avec du gel hydroalcoolique jusqu'à évaporation de la dose appliquée en passant vos doigts dans vos doigts, entre les doigts, dans la paume de la main et sur les poignets. Cf. document interne <i>A cette fin, il est demandé à chaque conducteur d'emporter des bidons d'eau et du savon, voire du gel hydroalcoolique</i>
	Tousser	Toussez dans votre coude ou dans un mouchoir Cf. document interne
	Se moucher	Mouchez-vous dans un mouchoir en papier et jetez-le dans une poubelle Cf. document interne
	Bonjour	Dites bonjour de loin (pas de poignée de main, de bise ou d'accolade) Cf. document interne
	Désinfection	Désinfecter régulièrement toutes les surfaces exposées aux mains, aux postillons, ... (Clenches, interrupteurs, plans de travail, volants, commandes et poignées de la voiture, la lunette de WC et bien entendu vos tablettes et smartphones, ...)
4. Transport des personnes	En général	1 personne par véhicule
	Cas particulier	2 personnes maximum dont : le chauffeur et le passager qui s'installe de préférence à l'arrière, en diagonale du chauffeur. Le port du masque par le chauffeur et le passager est fortement recommandé, et obligatoire quand il n'y a pas 1,5 m entre les personnes. BON À SAVOIR : le covoitureur doit veiller à ne pas toucher inutilement les surfaces du véhicule.
5. Contact entre les travailleurs	Distanciation	Maintenez une distanciation sociale d'1,5m entre les travailleurs
	Si nécessaire	Port du masque Cf. document interne
	Réunions	Par visioconférence
		A l'air libre
		En petit groupe restreint en respectant les 1,5 m min.
6. Contact avec les objets	Nettoyage	des véhicules utilisés (volant, poignées, autoradio, frein à main, pommeau et levier de vitesse, bouchon et trappe à carburant, ...) si utilisés par plusieurs chauffeurs
		de l'outillage si partagé

		des équipements sociaux (bureaux, réfectoire, sanitaire, ...)
7. Utilisation des équipements collectifs mis à disposition	Nettoyage	des équipements (ex. : outillages, nacelles ...)
	Limitations	Limiter le nombre de personnes présentes en même temps (réfectoire)
	Se laver	Obligation de se laver les mains à l'extérieur avant de pénétrer dans les bureaux de chantier via les points d'eau disponibles (avec savon ou par friction avec gel HA mis à disposition)
8. Réfectoire ou bureau de chantier	Nettoyage	Des lieux et des bureaux ...
	Aération	Aération régulière des locaux quand on peut
9. Nacelles	Limitation	1 personne seule dans le panier sans mesure sanitaire obligatoire : ✓ Respect des gestes barrières ✓ Respect des mesures de distanciation sociale ✓ 1,5 m entre paniers de nacelles ✓ Port des gants de travail
	Mesures	Plusieurs personnes dans le panier avec mesures supplémentaires obligatoires : ✓ Port des gants de travail ✓ Port de la visière ✓ Port du masque Cf. document interne
	Nettoyage	des poignées, bords ...
10. Grues		La grue est utilisée conformément aux prescriptions du fabricant Le grutier est seul dans sa grue lors de son utilisation. Lorsqu'il quitte la cabine de son engin, il respecte les mesures de distanciation sociale.
11. Manutention de matériaux (montage et installation)		Respecter le plus souvent possible la mesure de distanciation sociale de 1,5 m entre collègues de travail.
		Si la distanciation est impossible : port du masque (Cf. document interne) et de gants de travail.
12. Réception de matériel	Distanciation	Respecter le plus souvent possible la mesure de distanciation sociale de 1,5 m entre collègues de travail.
		Port des gants de travail en permanence durant le déchargement et le rangement des pièces ou matériaux déchargés.
13. Echange documentaire		Cf. document « Principes généraux Synergrid »
	A respecter	Ne pas prêter son Bic Ne pas mettre son Bic en bouche Ne pas mettre de salive sur son doigt pour pouvoir séparer les différentes feuilles Ne pas tousser/éternuer sur les documents Ne pas toucher son visage, ...
	Avant l'échange	Avoir rempli au maximum les documents lors de la préparation de travail. Se laver les mains (valable pour chaque intervenant). S'assurer que chacun ait son propre matériel (dans ce cas-ci, un bic).
	Echange	Garder ses distances (se placer par exemple chacun d'un côté de la table).

		Ne pas « parcourir » les documents ensemble (en étant côte à côte à les lire), mais plutôt les expliquer/lire à l'autre personne. Limiter le plus possible les échanges de documents entre les différentes parties. Il est conseillé de compléter le plus possible tous les documents afin que son interlocuteur n'ait qu'à signer le document. Si vous le souhaitez, vous pouvez (à titre exceptionnel) séparer les documents (pages jaunes et blanches) afin que chaque partie puisse parcourir les documents indépendamment. Ne pas s'échanger les documents de manière directe, mais via un support intermédiaire (table, ...) afin d'éviter les contacts.
	Après échange	Se laver les mains une fois que l'échange des documents est réalisé.
14. Gestion des urgences, accidents	Information	Informers les travailleurs sur la conduite à observer en cas de maladie, malaise ou d'accident du travail. Dans tous les cas de figure, la limitation des contacts directs ou rapprochés avec la victime ou le souffrant est l'objectif à atteindre.
	Accident	En cas d'accident du travail nécessitant des soins légers : ✓ Idéalement et si possible, la victime se soigne seule. ✓ Dans la négative, le secouriste apporte les premiers soins et porte les EPI COVID nécessaires (masque, lunettes ou visière de sécurité, gants latex via trousse de secours) – la victime se protège également le visage dans la mesure du possible. ✓ Si vous évaluez que la gravité de la blessure nécessite d'autres soins, dirigez la victime vers un docteur, un hôpital ou appelez les secours. En cas de malaise cardiaque nécessitant une intervention rapide et urgente en attente de l'arrivée des secours ✓ Entamer au besoin un massage cardiaque sans insufflation – faites-vous remplacer régulièrement jusqu'à l'arrivée des secours.
15. Evaluation des mesures – canaux de communication	Visites	Visites de chantier régulières par tout l'encadrement et le Service Prévention et Environnement (avec prise de photos des mesures appliquées sur le chantier). Cf. document interne
	LMRA	Chaque travailleur fait sa LMRA sur chantier et ce, en fonction du travail à réaliser.
	Évaluation	Evaluation régulière des différentes mesures sanitaires mises en place et communiquées.

RAPPEL | Les voies possibles de contamination virale :

Voie(s)	Nasale	Buccale	Cutanée	Oculaire
Comment ?	• Contamination via postillons • Contamination via les mains	• Contamination via postillons • Contamination via les mains	• Contamination via blessures mal-soignées/non-protégées	• Contamination via postillons • Contamination via les mains
Prévention :	• Distanciation sociale (1,5m) • Ne pas toucher son nez* • Se laver souvent les mains	• Distanciation sociale (1,5m) • Ne pas toucher sa bouche* • Se laver souvent les mains	• Soigner blessures et plaies • Protéger blessures et plaies • Ne pas gratter blessures*	• Distanciation sociale (1,5m) • Ne pas toucher ses yeux* • Se laver souvent les mains
Barrières physiques efficaces si correctement / sérieusement portées par les travailleurs :	Porter un masque respiratoire	Porter un masque respiratoire	Pansements en bon état	Porter ses lunettes de sécurité
				

*avec des mains sales ou non lavées

5. LES CAHIERS DES CHARGES SECURITE

Un certain nombre de cahier des charges sécurité ont été édités (voir annexe 5) et restent d'application pour les chantiers organisés par ORES. Il y a lieu de se référer à l'édition la plus récente.

ANNEXE 1

Chantiers de Construction

- Travaux de pose
- Plantation de poteaux
- Construction de cabines
- Techniques spéciales

CHANTIERS DE CONSTRUCTION

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➡ TRAVAUX DE POSE

Analyse des risques partie A : Synthèse

1.	<u>Equipements utilisés</u>	Comme on pourra le constater dans la liste des moyens utilisés, il s'agit de matériel fort spécifique. On veillera à n'utiliser sur le chantier que des équipements sûrs mis dans les mains d'opérateurs expérimentés et formés, munis des moyens de protection requis. Le risque électrique sera maîtrisé par l'utilisation du différentiel 30mA là où il est efficace. En cas d'utilisation d'un groupe électrogène, on veillera à respecter les principes du cahier des charges émis par le Service Prévention & Environnement. Les postes à souder respecteront les obligations du RGIE. Les moyens de manutention et leurs accessoires devront avoir fait l'objet d'une réception réglementaire par un Organisme agréé.																														
2.	<u>Opérations dangereuses</u>	Le risque routier est présent en permanence. Le balisage des chantiers est donc un élément essentiel de la sécurité lors de travaux de pose. Le port de vêtements de classe 2 est requis en permanence pour des travaux qui se déroulent de jour. Un point particulier d'attention est requis pour les opérations suivantes selon la formule de : 2.1. <u>Démolition pavages</u> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 60%;">↪ Bruit</td> <td style="width: 20%;">R = 126</td> <td style="width: 20%;">EPI = 18</td> </tr> <tr> <td>↪ Projection</td> <td>R = 126</td> <td>EPI = 45</td> </tr> <tr> <td>↪ Scie tarmac</td> <td>R = 54</td> <td></td> </tr> </table> 2.2. <u>Terrassement</u> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 60%;">↪ Brûlure</td> <td style="width: 20%;">R = 126</td> <td style="width: 20%;"></td> </tr> <tr> <td>↪ Conduit sous pression</td> <td>R = 126</td> <td></td> </tr> </table> 2.3. <u>Fouille de traversée</u> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 60%;">↪ Eboulement – chute de la machine dans la tranchée</td> <td style="width: 20%;">R = 180</td> <td style="width: 20%;"></td> </tr> </table> 2.4. <u>Manutention bobine</u> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 60%;">↪ Ecrasement</td> <td style="width: 20%;">R = 135</td> <td style="width: 20%;"></td> </tr> </table> 2.5. <u>Manutention longueur droite</u> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 60%;">↪ Circulation routière</td> <td style="width: 20%;">R = 90</td> <td style="width: 20%;"></td> </tr> <tr> <td>↪ Ecrasement</td> <td>R = 126</td> <td></td> </tr> <tr> <td>↪ Coupure</td> <td>R = 54</td> <td></td> </tr> </table>	↪ Bruit	R = 126	EPI = 18	↪ Projection	R = 126	EPI = 45	↪ Scie tarmac	R = 54		↪ Brûlure	R = 126		↪ Conduit sous pression	R = 126		↪ Eboulement – chute de la machine dans la tranchée	R = 180		↪ Ecrasement	R = 135		↪ Circulation routière	R = 90		↪ Ecrasement	R = 126		↪ Coupure	R = 54	
↪ Bruit	R = 126	EPI = 18																														
↪ Projection	R = 126	EPI = 45																														
↪ Scie tarmac	R = 54																															
↪ Brûlure	R = 126																															
↪ Conduit sous pression	R = 126																															
↪ Eboulement – chute de la machine dans la tranchée	R = 180																															
↪ Ecrasement	R = 135																															
↪ Circulation routière	R = 90																															
↪ Ecrasement	R = 126																															
↪ Coupure	R = 54																															

CHANTIERS DE CONSTRUCTION

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➡ TRAVAUX DE POSE

Analyse des risques partie A : Préparation – Description du poste de travail / de la tâche

	<u>ETAPES SUCCESSIVES</u>	<u>DESCRIPTION DE L'ACTIVITE REALISEE</u>
1.	<u>Préparation du chantier</u>	Signalisation début et fin Etat des lieux - information
2.	<u>Sondages</u>	Analyse des plans Terrassements + remblayages Balisage niches
3.	<u>Terrassements – Tranchées</u>	Démolition pavage (manuel, mécanique) Terrassement proprement dit (manuel, mécanique) Traversée de chaussée + fonçage
4.	<u>Pose des installations souterraines</u>	Manutention des différents conduits Bobines, tourets, longueurs droites acier et polyéthylène Introduction des câbles PVC Placement chambre de visite dans cabines Confection des niches Test – GAZ – PRC – FO Préparation du lit de pose + remblayage intermédiaire après pose Plans (cotation)
5.	<u>Remblayage des tranchées</u>	Evacuation des excédents Apport de matériaux Damage
6.	<u>Réfections définitives</u>	Revêtements type dalles, klinkers, ... Asphalte Réception en fin de chantier Evacuation signalisation + passerelles

CHANTIERS DE CONSTRUCTION

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➡ TRAVAUX DE POSE

Analyse des risques partie A : Préparation – Inventaire des moyens utilisés pour le poste de travail / Tâche

<u>MOYENS DE TRAVAIL</u>	<u>ETAPES</u>	<u>PRODUITS</u>	<u>ETAPES</u>	<u>CIRCONSTANCES</u>	<u>ETAPES</u>	<u>TECHNIQUES MANUTENTION</u>	<u>ETAPES</u>
Véhicule léger	1 à 6	Huile hydraulique	3, 4, 5, 6	Travaux dans la fouille	2, 3, 4, 5	Dénuder des câbles	4
Camion de transport	2 à 6	Béton, ciment	5, 6	Travaux dans les tranchées	2, 3, 4, 5	Réaliser un puits/tranchée	2, 3, 5
Camion grue	2 à 6	Asphalte	6	Travaux voie publique	1 à 6	Enfoncer piquet de terre	4
Grappin	2 à 6	Essence	2 à 6	Transport de marchandises	3, 4, 5, 6	Manutentionner – des bobines	4
Excavatrice	3, 4, 5	Diesel	2 à 6	Transport de conduits	4	Manutention – des tourets	4
Marteau pic	2, 3	Solvants	4	Circonstances atmosphériques	1 à 6	Manutention – des crêtes	4
Compresseur	2, 3, 4, 5	Emulsion	6	Environnement aérien	3, 4, 5, 6	Manutention - des long. Dr.	4
Dame	4, 5, 6	Mousse polyuréthane	4	Environnement souterrain	2, 3, 4, 5	Manutention – des bacs/F.O	4
Outils à main	1 à 6	Résine	4	Portance du sol	3, 4, 5, 6	Manutention – des évacuations	2, 3, 5, 6
Rouleau vibrant	5, 6	Acide	1 à 6	Accès locaux / lieux à risques	4, 3	Manutention – des excédents	2, 3, 5, 6
Sangles	1, 4, 6	Huile	1 à 6			Manutention – des apports	4, 5, 6
Elingues (portique) chaînes	1, 4, 5, 6					Manutention – des matériaux	4, 5, 6
Dérouleuses	4						
Treuil	4						
Diabolos- rouleaux	4						
Fonçage (tarière, jusée, obus)	3						
Appareillage soudure	4						
Poste à souder	4						
Groupe électrogène	4,5						
Chalumeau	4						
Echelles	3, 4, 5						
Sertissage hydraulique	4						
Cisaille hydraulique	4						
Remorque signalisation	1 à 6						
Feux tricolores	1 à 6						
Scie à tarmac / Béton	3, 6						
Disqueuse-foreuse-meuleuse	4, 6						
Carotteuse	3, 4						
Passerelle	3, 4, 5, 6						
Pompe à eau	2, 3, 4, 5						
Plancher	4, 6						

CHANTIERS DE CONSTRUCTION

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➡ TRAVAUX DE POSE

Analyse des risques partie B : Analyse des risques et évaluation

Vérifier pour chaque élément si, lors de la réalisation de l'activité, il existe une possibilité que des dommages surviennent aux Personnes, Equipements, Environnement ou Produits.

Tenez compte dans ce cas de toutes les personnes exposées (entreprises extérieures, public, intérimaire, personnel administratif, personnel des services de secours ...)

Essayez de réduire les risques les plus importants à un niveau acceptable en prenant des mesures, qui respectent la hiérarchie de la prévention.

- Eviter les risques - Remplacer les matières ou situations dangereuses par ce qui est moins dangereux - Combattre les risques à la source - Utiliser les équipements de protection collective	Dangers possibles		
	- Feu, arc électrique - Electrification - Explosion - Rayonnement - Tomber, basculer - Manquer, glisser - Pollution de l'environnement	- Bris de matériel, protections - Vibrations - Bruit - Heurter, serrer, écraser - Couper - Lésions aux yeux - Effondrement, écoulement	- Asphyxie, noyade - Empoisonnement - Maladies professionnelles - Irritation - Contamination biologique - Surcharge physique - Pression psychosociale
Utiliser les équipements de protection individuelle			

TACHE PRINCIPALE OU PARTIE	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	DESCRIPTION DU RISQUE	EVALUATION				MESURES DE PREVENTION
			P	F	G	R	
1. Préparation du chantier	Signalisation / transport						
	Chargement / déchargement	Chute de personnes	0,5	1	3	1,5	Néant
		Chute d'objet	1	2	3	6	Néant
		Circulation routière	0,5	1	15	7,5	Veste classe 2
		Manutention manuelle	6	2	3	38	EPI : bottines, casque, gants
		Glissement	0,5	1	3	1,5	Néant : Bottines
	Mise en place et retrait	Circulation routière	1	2	15	30	Veste classe 2
		Manutention manuelle	6	2	3	36	EPI : bottines, casque, gants
		Luminosité	1	2	15	30	Veste classe 2
		Bruits	1	1	1	1	

CHANTIERS DE CONSTRUCTION

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➔ TRAVAUX DE POSE

Analyse des risques partie B : Analyse des risques et évaluation

Vérifier pour chaque élément si, lors de la réalisation de l'activité, il existe une possibilité que des dommages surviennent aux Personnes, Equipements, Environnement ou Produits.
Tenez compte dans ce cas de toutes les personnes exposées (entreprises extérieures, public, intérimaire, personnel administratif, personnel des services de secours ...)
Essayez de réduire les risques les plus importants à un niveau acceptable en prenant des mesures, qui respectent la hiérarchie de la prévention

- Eviter les risques - Remplacer les matières ou situations dangereuses par ce qui est moins dangereux - Combattre les risques à la source - Utiliser les équipements de protection collective	Dangers possibles		
	- Feu, arc électrique - Electrification - Explosion - Rayonnement - Tomber, basculer - Manquer, glisser - Pollution de l'environnement	- Bris de matériel, protections - Vibrations - Bruit - Heurter, serrer, écraser - Couper - Lésions aux yeux - Effondrement, éroulement	- Asphyxie, noyade - Empoisonnement - Maladies professionnelles - Irritation - Contamination biologique - Surcharge physique - Pression psychosociale
Utiliser les équipements de protection individuelle			

TACHE PRINCIPALE OU PARTIE	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	DESCRIPTION DU RISQUE	EVALUATION				MESURES DE PREVENTION
			P	F	G	R	
2. Sondage	Terrassement :	Bruits	6	3	7	126	
			6	3	1	18	EPI : Coquilles
		Chute d'homme	0,5	3	3	4,5	
		Circulation routière	0,5	3	15	22,5	EPI : veste classe 2
		Eboulement	0,2	3	1	0,6	
		Manutention manuelle	0,5	3	7	10,5	Suivi médical
		Vibration	0,5	3	7	10,5	Suivi médical
	Balisage niche :	Circulation routière	1	2	15	30	Veste classe 2
		Manutention manuelle	6	2	3	36	EPI : bottines, casque, gants
		Luminosité	1	2	15	30	Veste classe 2
		Bruits	1	1	1	1	

CHANTIERS DE CONSTRUCTION

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➔ TRAVAUX DE POSE

Analyse des risques partie B : Analyse des risques et évaluation

Vérifier pour chaque élément si, lors de la réalisation de l'activité, il existe une possibilité que des dommages surviennent aux Personnes, Equipements, Environnement ou Produits.
Tenez compte dans ce cas de toutes les personnes exposées (entreprises extérieures, public, intérimaire, personnel administratif, personnel des services de secours ...)
Essayez de réduire les risques les plus importants à un niveau acceptable en prenant des mesures, qui respectent la hiérarchie de la prévention

- Eviter les risques - Remplacer les matières ou situations dangereuses par ce qui est moins dangereux - Combattre les risques à la source - Utiliser les équipements de protection collective	- Feu, arc électrique - Electrisation - Explosion - Rayonnement - Tomber, basculer - Manquer, glisser - Pollution de l'environnement	Dangers possibles - Bris de matériel, protections - Vibrations - Bruit - Heurter, serrer, écraser - Couper - Lésions aux yeux - Effondrement, écroulement	- Asphyxie, noyade - Empoisonnement - Maladies professionnelles - Irritation - Contamination biologique - Surcharge physique - Pression psychosociale
Utiliser les équipements de protection individuelle			

TACHE PRINCIPALE OU PARTIE	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	DESCRIPTION DU RISQUE	EVALUATION				MESURES DE PREVENTION
			P	F	G	R	
3. Terrassement / tranchées	Démolition pavage :		6	3	7	126	
	Manuelle et/ou mécanique :	Bruits	6	3	1	18	EPI : Coquilles
		Circulation routière	0,5	3	15	22,5	EPI : veste classe 2
		Manutention manuelle	0,5	3	7	10,5	Suivi médical
		Vibrations	0,5	3	7	10,5	Suivi médical
		Outils à main électriques (scie tarmac	6	3	3	54	EPI : gants, bottines, casque, lunettes
		Poussière	6	3	3	54	Port du masque + EPI
		Projections	6	3	7	126	
			0,5	3	3	4,5	Lunettes + visière
		Produits inflammables	0,5	6	3	9	Ne pas fumer
	Terrassements / Tranchées :	Brûlure (câbles + conduits gaz)	3	6	7	126	Plan impétrant, sondage, vêtements de travail, casque, visière
		Bruits (marteau pic – fuite gaz)	3	3	1	9	Coquilles à disposition
		Chute	0,5	1	3	1,5	

CHANTIERS DE CONSTRUCTION

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➔ TRAVAUX DE POSE

Analyse des risques partie B : Analyse des risques et évaluation

Vérifier pour chaque élément si, lors de la réalisation de l'activité, il existe une possibilité que des dommages surviennent aux Personnes, Equipements, Environnement ou Produits.
Tenez compte dans ce cas de toutes les personnes exposées (entreprises extérieures, public, intérimaire, personnel administratif, personnel des services de secours ...)
Essayez de réduire les risques les plus importants à un niveau acceptable en prenant des mesures, qui respectent la hiérarchie de la prévention

- Eviter les risques - Remplacer les matières ou situations dangereuses par ce qui est moins dangereux - Combattre les risques à la source - Utiliser les équipements de protection collective	- Feu, arc électrique - Electrisation - Explosion - Rayonnement - Tomber, basculer - Manquer, glisser - Pollution de l'environnement	Dangers possibles - Bris de matériel, protections - Vibrations - Bruit - Heurter, serrer, écraser - Couper - Lésions aux yeux - Effondrement, écroulement	- Asphyxie, noyade - Empoisonnement - Maladies professionnelles - Irritation - Contamination biologique - Surcharge physique - Pression psychosociale
Utiliser les équipements de protection individuelle			

TACHE PRINCIPALE OU PARTIE	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	DESCRIPTION DU RISQUE	EVALUATION				MESURES DE PREVENTION
			P	F	G	R	
3. Terrassement / tranchées (suite)	Terrassements / tranchées :	Eboulements	1	3	15	45	Etançonner si risques
		Electrocution (pioche)	1	3	15	45	Plan impétrant, sondage, vêtements de travail, casque, visière
		Manutention (outil à main)	1	6	3	18	
		Projection (conduite gaz) (mécanique)	6	3	7	126	Lunettes / Visière
		Effondrement environnement suite tranchée	0,5	1	15	7,5	Sondage, étançonner la tranchée
		Circulation routière – circulation sur chantier	0,5	2	7	7	Rester dans la zone du chantier + vêtements classe 2
	Passerelle :	Manipulation passerelle	3	2	3	18	Utilisation garde corps + matériel anti-dérapant
		Glissade sur passerelle	2	6	3	36	
	Traversée de chaussée :						
	Fouille de traversée :	Brûlure (câbles + conduits gaz)	3	6	7	126	Plan impétrant, vêtements de travail, casque, visière
		Bruits (marteau pic – fuite gaz)	3	3	1	9	Coquilles à disposition
		Chute	0,5	1	3	1,5	
		Eboulements	1	3	15	45	Etançonner si risques

CHANTIERS DE CONSTRUCTION

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➡ TRAVAUX DE POSE

Analyse des risques partie B : Analyse des risques et évaluation

Vérifier pour chaque élément si, lors de la réalisation de l'activité, il existe une possibilité que des dommages surviennent aux Personnes, Equipements, Environnement ou Produits.
Tenez compte dans ce cas de toutes les personnes exposées (entreprises extérieures, public, intérimaire, personnel administratif, personnel des services de secours ...)
Essayez de réduire les risques les plus importants à un niveau acceptable en prenant des mesures, qui respectent la hiérarchie de la prévention

- Eviter les risques - Remplacer les matières ou situations dangereuses par ce qui est moins dangereux - Combattre les risques à la source - Utiliser les équipements de protection collective	Dangers possibles		
Utiliser les équipements de protection individuelle	- Feu, arc électrique - Electrisation - Explosion - Rayonnement - Tomber, basculer - Manquer, glisser - Pollution de l'environnement	- Bris de matériel, protections - Vibrations - Bruit - Heurter, serrer, écraser - Couper - Lésions aux yeux - Effondrement, écroulement	- Asphyxie, noyade - Empoisonnement - Maladies professionnelles - Irritation - Contamination biologique - Surcharge physique - Pression psychosociale

TACHE PRINCIPALE OU PARTIE	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	DESCRIPTION DU RISQUE	EVALUATION				MESURES DE PREVENTION
			P	F	G	R	
3. Terrassement / tranchées (suite)	Fouille de traversée :	Electrocution (pioche)	1	3	15	45	Plan impétrant, sondage, vêtements de travail, casque, visière
		Manutention (outil à main)	1	6	3	18	
		Projection (conduite gaz) mécanique	6	3	7	126	Lunettes / Visière
		Effondrement environnement suite tranchée	0,5	1	15	7,5	Sondage, étançonner la tranchée
		Circulation routière – circulation sur chantier	0,5	2	7	7	Rester dans la zone du chantier + vêtements classe 2
		Eboulements (placement machine de forage) + profondeur	6	2	15	180	Étançonnage, prévenir inspection technique
		Renversement de charge (basculement grue)	0,5	2	15	15	Placement correct de la grue
	Forage :	Electrocution	1	3	15	45	Plan impétrant, repérage
		Eboulement suite vibration de la machine	1	1	3	3	Eloignement des terres et outils au pied du trou
		Chute d'objet	1	1	3	3	Eloignement des terres et outils au pied du trou + Casque
		Glissade	6	2	3	36	Placement d'une échelle
		Manutention manuelle (dégagement terres)	1	6	3	18	
		Non-portance des sols	0,5	2	15	15	
		Ecrasement (par placement d'objet des fouilles)	3	2	3	18	

CHANTIERS DE CONSTRUCTION

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➔ TRAVAUX DE POSE

Analyse des risques partie B : Analyse des risques et évaluation

Vérifier pour chaque élément si, lors de la réalisation de l'activité, il existe une possibilité que des dommages surviennent aux Personnes, Equipements, Environnement ou Produits.
Tenez compte dans ce cas de toutes les personnes exposées (entreprises extérieures, public, intérimaire, personnel administratif, personnel des services de secours ...)
Essayez de réduire les risques les plus importants à un niveau acceptable en prenant des mesures, qui respectent la hiérarchie de la prévention

- Eviter les risques - Remplacer les matières ou situations dangereuses par ce qui est moins dangereux - Combattre les risques à la source - Utiliser les équipements de protection collective	Dangers possibles		
	- Feu, arc électrique - Electrisation - Explosion - Rayonnement - Tomber, basculer - Manquer, glisser - Pollution de l'environnement	- Bris de matériel, protections - Vibrations - Bruit - Heurter, serrer, écraser - Couper - Lésions aux yeux - Effondrement, écroulement	- Asphyxie, noyade - Empoisonnement - Maladies professionnelles - Irritation - Contamination biologique - Surcharge physique - Pression psychosociale
Utiliser les équipements de protection individuelle			

TACHE PRINCIPALE OU PARTIE	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	DESCRIPTION DU RISQUE	EVALUATION				MESURES DE PREVENTION
			P	F	G	R	
3. Terrassement / tranchées (suite)	Placement gaine acier :	Brûlures / projection	3	3	3	27	
		Electrocution	0,2	3	15	9	Suivi médical
		Produit irritant	3	0,5	3	4,5	Suivi médical

CHANTIERS DE CONSTRUCTION

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➡ PLANTATION POTEAU

Analyse des risques partie A : Synthèse

1.	<u>Equipements utilisés</u>	Les risques liés aux équipements concernent essentiellement les engins de levage et de manutention. On veillera à n'utiliser sur le chantier que des équipements sûrs mis dans les mains d'opérateurs expérimentés et formés. On fera particulièrement attention à n'admettre sur le chantier que du matériel réceptionné réglementairement. Une attention particulière sera portée aux zones de révolution du poteau en présence de lignes électriques. Au besoin, une coupure avec autorisation de travail sera exigée de la part du gestionnaire.
2.	<u>Opérations dangereuses</u>	Le risque étant présent, une attention particulière sera portée au balisage des chantiers et aux vêtements de signalisation. Un point particulier d'attention est requis pour les opérations suivantes, selon la formule de Kinney : 2.1. <u>Amener le poteau à pied d'œuvre</u> ↳ Ecrasement R = 126 ↳ Circulation routière ■ zone de stockage R = 126 ■ déchargement R = 90 ↳ Coupure R = 108 ↳ Chute R = 54 ↳ Chute du poteau R = 45 2.2. <u>Aménagement du chantier</u> ↳ Ecrasement par charroi R = 90 2.3. <u>Réalisation de la fouille - terrassement</u> ↳ Brûlure R = 126 ↳ Conduit sous pression R = 54 ↳ Eboulement R = 45 ↳ Electrocutation R = 45 2.4. <u>Plantation poteau</u> ↳ Ecrasement R = 126 ↳ Chute du poteau R = 45

CHANTIERS DE CONSTRUCTION

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➡ PLANTATION POTEAU

Analyse des risques partie A : Description du poste de travail – de la tâche

	<u>ETAPES SUCCESSIVES</u>	<u>DESCRIPTION DE L'ACTIVITE REALISEE</u>
1.	<u>Amener le poteau à pied d'oeuvre</u>	Transport : ▪ Chargement ▪ Déchargement
		Itinéraire :
		Zone : ▪ Stockage ▪ Plantation à dégager
2.	<u>Aménagement du chantier</u>	Visite préliminaire
		Disposition du charroi
		Propreté et ordre du chantier
3.	<u>Réalisation de la fouille</u>	Stabilisation machine
		Faire le terrassement
		Evacuation des terres
4.	<u>Plantation du poteau</u>	Mise en place piquets de terre
		Aller chercher le poteau
		Déposer le poteau
		Levage du poteau
		Descente dans la fouille
		Raccorder la MALT
		Réglage du poteau
5.	<u>Bétonnage</u>	Couler le béton
		Damer
6.	<u>Réfection</u>	Provisoire
		Définitive

CHANTIERS DE CONSTRUCTION

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➡ PLANTATION POTEAU

Analyse des risques partie A : Préparation – Inventaire des moyens utilisés pour le poste de travail / Tâche

<u>MOYENS DE TRAVAIL</u>	<u>ETAPES</u>	<u>PRODUITS</u>	<u>ETAPES</u>	<u>CIRCONSTANCES</u>	<u>ETAPES</u>	<u>TECHNIQUES MANUTENTION</u>	<u>ETAPES</u>
Véhicule léger	1 à 6	<u>Huile hydraulique</u>	1, 3 à 6	Travaux dans la fouille	3 à 5	Dénuder des câbles	4
Camion de transport	1 à 6	<u>Béton, ciment</u>	5, 6	Transport du poteau	1 & 4	Réaliser un puits	3
Grappin	1 à 6	<u>Asphalte</u>	6	Voie publique	1 & 6	Enfoncer piquet de terre	4
Excavatrice	3			Environnement aérien	1 & 4	Manutentionner le poteau	4
Marteau pic compresseur	3			Environnement souterrain	3 & 4		
Dame	5, 6			Circonstances atmosphériques	2 & 4		
Outils à main	3 à 6			Portance du sol	1 & 3 à 6		
Fil à plomb	4						
Rouleau vibrant	6						
Sangles	1, 4						
Elingues	4						
Broches	1, 4						
Echelle	3						

CHANTIERS DE CONSTRUCTION

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➔ PLANTATION POTEAU

Analyse des risques partie B : Analyse des risques et évaluation

Vérifier pour chaque élément si, lors de la réalisation de l'activité, il existe une possibilité que des dommages surviennent aux Personnes, Equipements, Environnement ou Produits.
Tenez compte dans ce cas de toutes les personnes exposées (entreprises extérieures, public, intérimaire, personnel administratif, personnel des services de secours ...)
Essayez de réduire les risques les plus importants à un niveau acceptable en prenant des mesures, qui respectent la hiérarchie de la prévention

- Eviter les risques - Remplacer les matières ou situations dangereuses par ce qui est moins dangereux - Combattre les risques à la source - Utiliser les équipements de protection collective	Dangers possibles		
	- Feu, arc électrique - Electrisation - Explosion - Rayonnement - Tomber, basculer - Manquer, glisser - Pollution de l'environnement	- Bris de matériel, protections - Vibrations - Bruit - Heurter, serrer, écraser - Couper - Lésions aux yeux - Effondrement, écroulement	- Asphyxie, noyade - Empoisonnement - Maladies professionnelles - Irritation - Contamination biologique - Surcharge physique - Pression psychosociale
Utiliser les équipements de protection individuelle			

TACHE PRINCIPALE OU PARTIE	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	DESCRIPTION DU RISQUE	EVALUATION				MESURES DE PREVENTION
			P	F	G	R	
1. Amener le poteau à pied d'oeuvre	Transport : Chargement Déchargement	Chute	3	6	3	54	Bottines de sécurité
		Chute du poteau	0,5	6	15	45	Sonder le sol
							Contrôle trimestriel engin de levage et accessoires
		Circulation routière	1	6	15	90	Arrêt de la circulation
			0,2	6	15	18	Signalisation chantier avec véhicule léger 6 ^{ème} catégorie
							Vêtements classe 2
		Coupure	6	6	3	108	Eliminer les bavures des poteaux précontraints
			1	6	3	18	Port de gants de manutention
		Ecrasement	3	6	7	126	1 seul agent pose les élingues puis donne ordre au grutier de manoeuvrer
		Electrocution	1	1	15	15	
		Manutention manuelle	0,5	6	3	9	
	Itinéraire :	Circulation routière	1	6	3	18	

CHANTIERS DE CONSTRUCTION

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➡ PLANTATION POTEAU

Analyse des risques partie B : Analyse des risques et évaluation

Vérifier pour chaque élément si, lors de la réalisation de l'activité, il existe une possibilité que des dommages surviennent aux Personnes, Equipements, Environnement ou Produits.
Tenez compte dans ce cas de toutes les personnes exposées (entreprises extérieures, public, intérimaire, personnel administratif, personnel des services de secours ...)

Essayez de réduire les risques les plus importants à un niveau acceptable en prenant des mesures, qui respectent la hiérarchie de la prévention

- Eviter les risques - Remplacer les matières ou situations dangereuses par ce qui est moins dangereux - Combattre les risques à la source - Utiliser les équipements de protection collective	Dangers possibles		
	- Feu, arc électrique - Electrisation - Explosion - Rayonnement - Tomber, basculer - Manquer, glisser - Pollution de l'environnement	- Bris de matériel, protections - Vibrations - Bruit - Heurter, serrer, écraser - Couper - Lésions aux yeux - Effondrement, écroulement	- Asphyxie, noyade - Empoisonnement - Maladies professionnelles - Irritation - Contamination biologique - Surcharge physique - Pression psychosociale
Utiliser les équipements de protection individuelle			

TACHE PRINCIPALE OU PARTIE	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	DESCRIPTION DU RISQUE	EVALUATION				MESURES DE PREVENTION
			P	F	G	R	
1. Amener le poteau à pied d'œuvre (suite)	Zone de stockage :	Chute d'objet	0,5	2	7	7	
		Circulation routière	3	6	7	126	Pointe face à la circulation ➤ Regrouper les poteaux
							Baliser la zone de stockage ➤ Ecarter les voies de circulation
							Limiter la durée de stockage
2. Aménagement du chantier	Disposition du charroi :	Renversement de charge	0,5	2	15	15	
		Circulation routière	0,5	2	7	7	
		Ecrasement	1	6	15	90	Avertisseur sonore ➤ Aménagement chantier
							Interdiction d'accès aux tiers ➤ Vêtements de travail
		Manutention	1	3	3	9	
		(Compresseur mal placé)					

CHANTIERS DE CONSTRUCTION

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➔ PLANTATION POTEAU

Analyse des risques partie B : Analyse des risques et évaluation

Vérifier pour chaque élément si, lors de la réalisation de l'activité, il existe une possibilité que des dommages surviennent aux Personnes, Equipements, Environnement ou Produits.
Tenez compte dans ce cas de toutes les personnes exposées (entreprises extérieures, public, intérimaire, personnel administratif, personnel des services de secours ...)
Essayez de réduire les risques les plus importants à un niveau acceptable en prenant des mesures, qui respectent la hiérarchie de la prévention

- Eviter les risques - Remplacer les matières ou situations dangereuses par ce qui est moins dangereux - Combattre les risques à la source - Utiliser les équipements de protection collective	Dangers possibles - Feu, arc électrique - Electrisation - Explosion - Rayonnement - Tomber, basculer - Manquer, glisser - Pollution de l'environnement	- Bris de matériel, protections - Vibrations - Bruit - Heurter, serrer, écraser - Couper - Lésions aux yeux - Effondrement, écroulement	- Asphyxie, noyade - Empoisonnement - Maladies professionnelles - Irritation - Contamination biologique - Surcharge physique - Pression psychosociale
Utiliser les équipements de protection individuelle			

TACHE PRINCIPALE OU PARTIE	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	DESCRIPTION DU RISQUE	EVALUATION				MESURES DE PREVENTION
			P	F	G	R	
3. Réalisation de la fouille	Stabilisation machine :	Renversement de charge	0,5	2	15	15	
		Ecrasement	0,5	6	7	21	Bottines de sécurité ➔ Consignes de l'opérateur
		Circulation routière (béquille sur route)	0,5	3	7	10,5	Baliser couleur béquilles ➔ Eclairage béquilles Cônes
		Portance du sol	0,5	3	15	22,5	Poser les béquilles sur des madriers
	Faire le terrassement :	Brûlures (câble, conduite gaz)	3	6	7	126	Plans d'impétrant Sondage ➔ Vêtements de travail Casque + visière
		Bruit (marteau pic, fuite gaz)	3	3	1	9	Coquilles à disposition
		Chute	0,5	1	3	1,5	
		Eboulement	1	3	15	45	Interdire de descendre dans le trou sinon étançonner
		Electrocution (pioche, barre à main)	1	3	15	45	

CHANTIERS DE CONSTRUCTION

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➔ PLANTATION POTEAU

Analyse des risques partie B : Analyse des risques et évaluation

Vérifier pour chaque élément si, lors de la réalisation de l'activité, il existe une possibilité que des dommages surviennent aux Personnes, Equipements, Environnement ou Produits. Tenez compte dans ce cas de toutes les personnes exposées (entreprises extérieures, public, intérimaire, personnel administratif, personnel des services de secours ...)

Essayez de réduire les risques les plus importants à un niveau acceptable en prenant des mesures, qui respectent la hiérarchie de la prévention

- Eviter les risques - Remplacer les matières ou situations dangereuses par ce qui est moins dangereux - Combattre les risques à la source - Utiliser les équipements de protection collective	Dangers possibles - Feu, arc électrique - Electrisation - Explosion - Rayonnement - Tomber, basculer - Manquer, glisser - Pollution de l'environnement	- Bris de matériel, protections - Vibrations - Bruit - Heurter, serrer, écraser - Couper - Lésions aux yeux - Effondrement, écroulement	- Asphyxie, noyade - Empoisonnement - Maladies professionnelles - Irritation - Contamination biologique - Surcharge physique - Pression psychosociale
Utiliser les équipements de protection individuelle			

TACHE PRINCIPALE OU PARTIE	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	DESCRIPTION DU RISQUE	EVALUATION				MESURES DE PREVENTION
			P	F	G	R	
3. Réalisation de la fouille (suite)	Faire le terrassement :	Manutention	1	6	3	18	
		(outillage à main compresseur)					
	Evacuation des terres :	Projection	1	6	3	18	Port du casque
		Conduits sous pression	3	6	3	54	
		Chute d'objet	3	6	1	18	Eviter de se trouver sous la surface balayée par le grappin
4. Plantation du poteau	Mise en place piquet de terre :	Percement conduit utilitaire	0,1	10	3	3	Port de gants BT
		Ecrasement	0,5	10	3	15	
	Aller chercher poteau :	Chute	3	6	3	54	Bottines de sécurité
	Déposer poteau :	Chute du poteau	0,5	6	15	45	Sonder le sol
							Contrôle trimestriel engin de levage et accessoires
							Ne pas rester sous la charge ni dans la zone de balayage
		Circulation routière	1	6	15	90	Arrêt de la circulation
			0,2	6	15	18	Signalisation chantier avec véhicule léger 6 ^{ème} catégorie/vêtements classe 2

CHANTIERS DE CONSTRUCTION

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➡ PLANTATION POTEAU

Analyse des risques partie B : Analyse des risques et évaluation

Vérifier pour chaque élément si, lors de la réalisation de l'activité, il existe une possibilité que des dommages surviennent aux Personnes, Equipements, Environnement ou Produits. Tenez compte dans ce cas de toutes les personnes exposées (entreprises extérieures, public, intérimaire, personnel administratif, personnel des services de secours ...)

Essayez de réduire les risques les plus importants à un niveau acceptable en prenant des mesures, qui respectent la hiérarchie de la prévention

- Eviter les risques - Remplacer les matières ou situations dangereuses par ce qui est moins dangereux - Combattre les risques à la source - Utiliser les équipements de protection collective	- Feu, arc électrique - Electrisation - Explosion - Rayonnement - Tomber, basculer - Manquer, glisser - Pollution de l'environnement	Dangers possibles - Bris de matériel, protections - Vibrations - Bruit - Heurter, serrer, écraser - Couper - Lésions aux yeux - Effondrement, écroulement	- Asphyxie, noyade - Empoisonnement - Maladies professionnelles - Irritation - Contamination biologique - Surcharge physique - Pression psychosociale
Utiliser les équipements de protection individuelle			

TACHE PRINCIPALE OU PARTIE	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	DESCRIPTION DU RISQUE	EVALUATION				MESURES DE PREVENTION
			P	F	G	R	
4. Plantation du poteau (suite)	Déposer poteau :	Coupure	6	6	3	108	Eliminer les bavures des poteaux précontraints
			1	6	3	18	Port de gants de manutention
		Ecrasement	3	6	7	126	1 seul agent pose les élingues puis donne ordre au grutier de manœuvrer
		Electrocution	1	1	15	15	
		Manutention manuelle	0,5	6	3	9	
		Circulation routière	1	6	3	18	
		Chute d'objet	0,5	2	7	7	Pointe face à la circulation › Regrouper les poteaux
		Circulation routière	3	6	7	126	Baliser la zone de stockage › Ecarter des voies de circulation
							Limiter la durée de stockage
	Levage du poteau :	Chute	0,5	6	15	45	Elingues en bon état › Chaînes interdites
		(poteau givré)					Réception par AO chaque trimestre Si poteau givré, placement broche
		Chute d'objet	0,5	3	15	22,5	Port du casque obligatoire
		(heurte d'un objet)			3	4,5	
		Ecrasement	3	6	7	126	Se positionner à l'opposé de la charge

			0,2	6	7	8,4	Tirer le poteau avec une corde
--	--	--	-----	---	---	-----	--------------------------------

CHANTIERS DE CONSTRUCTION

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➡ PLANTATION POTEAU

Analyse des risques partie B : Analyse des risques et évaluation

Vérifier pour chaque élément si, lors de la réalisation de l'activité, il existe une possibilité que des dommages surviennent aux Personnes, Equipements, Environnement ou Produits.

Tenez compte dans ce cas de toutes les personnes exposées (entreprises extérieures, public, intérimaire, personnel administratif, personnel des services de secours ...)

Essayez de réduire les risques les plus importants à un niveau acceptable en prenant des mesures, qui respectent la hiérarchie de la prévention

Mesures de prévention	Dangers possibles	Risques
- Eviter les risques - Remplacer les matières ou situations dangereuses par ce qui est moins dangereux - Combattre les risques à la source - Utiliser les équipements de protection collective	- Feu, arc électrique - Electrisation - Explosion - Rayonnement - Tomber, basculer - Manquer, glisser - Pollution de l'environnement	- Bris de matériel, protections - Vibrations - Bruit - Heurter, serrer, écraser - Couper - Lésions aux yeux - Effondrement, écoulement
Utiliser les équipements de protection individuelle	- Asphyxie, noyade - Empoisonnement - Maladies professionnelles - Irritation - Contamination biologique - Surcharge physique - Pression psychosociale	

TACHE PRINCIPALE OU PARTIE	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	DESCRIPTION DU RISQUE	EVALUATION				MESURES DE PREVENTION
			P	F	G	R	
4. Plantation du poteau (suite)	Levage du poteau :	Electrocution	0,5	3	15	22,5	En HT, coupure obligatoire
							Placement de boudins en BT ➤ Gants BT
		Manutention					
		Positionner le poteau	0,5	6	3	9	
	Circonstances :	Piqûre (par élingue)	0,5	6	1	3	Remplacer les élingues défectueuses Contrôle par OA Port de gants
		Conditions hivernales					
		Verglas sur benne, glissade					
5. Bétonnage	Couler le béton :	Orages					
		Damer	3	6	1	18	Gants de manutention ➤ Casque
		(Contact avec le ciment)					
		(Dermatose)					
6. Réfection	Manutention matériaux :	Manutention de charge	0,5	6	7	21	Réception élingues par OA
							Ne pas se placer sous la charge
	Agression chimique :	Ciment Asphalte	0,5	6	3	9	Port du casque et souliers de sécurité
							Port de gants

	Damer :						
--	----------------	--	--	--	--	--	--

CHANTIERS DE CONSTRUCTION

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➡ CONSTRUCTION DE CABINE

Analyse des risques partie A : Synthèse

1.	<u>Equipements utilisés</u>	Lors de la construction d'une cabine, un certain nombre d'outils ou d'engins dangereux est mis en œuvre. On veillera à n'utiliser sur le chantier que des équipements sûrs mis dans les mains d'opérateurs expérimentés et formés, munis de moyens de protection requis. Sont particulièrement concernés : ↳ <u>Outils à mains</u> ▸ Disqueuse ▸ Tronçonneuse ▸ Débroussailleuse ↳ <u>Moyens de manutention mécanique</u> ▪ Veiller en particulier aux réceptions réglementaires ainsi qu'aux risques de heurts ou de chute d'objets. ↳ <u>Utilisation de la pompe à béton</u> ▪ L'utilisation de la pompe à béton reste particulièrement dangereuse dans l'environnement immédiat des lignes électriques. ↳ <u>Alimentation électrique</u> ▪ Une attention particulière sera apportée au matériel électrique et à son alimentation. En cas d'utilisation d'un groupe électrogène, on veillera à respecter les principes des cahiers des charges écrits par le Service Prévention et Environnement et l'utilisation du différentiel 30mA sera généralisé là où il est efficace.
2.	<u>Opérations dangereuses</u>	Le risque routier est présent pratiquement en permanence. Le balisage des chantiers est donc un élément essentiel de la sécurité lors des constructions de cabine. Le port de vêtements de classe 2 (travail diurne) ou classe 3 (travail nocturne) est obligatoire en permanence. Les opérations liées ▸ au chargement de cabine préfabriquée ▸ à l'élévation de cabine maçonnée ▸ aux opérations de remblayage – <i>apparaissent, d'après l'étude, les plus dangereuses selon la formule de Kinney.</i> <u>Déchargement de cabine préfabriquée</u> ↳ Ecrasement R = 126 ↳ Circulation routière R = 90 ↳ Chute de camion R = 54 <u>Cabine maçonnée</u> ↳ Chute R = 54 ↳ Projection lors des opérations de coffrage R = 54 <u>Remblayage</u> ↳ Chute d'objet R = 54 Une attention toute particulière sera portée à l'ordre et à la propreté du chantier. Les EPI requis par cette étude seront portés par les intervenants.

CHANTIERS DE CONSTRUCTION

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➡ CONSTRUCTION DE CABINE

Analyse des risques partie A : Préparation – Description du poste de travail – de la tâche

	<u>ETAPES SUCCESSIVES</u>	<u>DESCRIPTION DE L'ACTIVITE REALISEE</u>
1.	Préparation du chantier :	Négociation Implantation – bornage Acte d'achat : permis de bâtir et d'exploitation Affichage
2.	Installation du chantier :	Etat des lieux Nettoyage du terrain Signalisation (Responsable du chantier) Sondage (Portance)
3.	Fondation :	Implantation Terrassement Fondation (dalle, coffrage, semelle, ...) Mise à la terre de fond de fouille
4.	Construction de la cabine :	> Préfabriqué ▶ Transport (accès chantier, déchargement) ▶ Mise en place (Kit à monter ou monobloc) > Maçonnerie ▶ Transport (matériaux de construction) ▶ Elévation du sous-sol ▶ Dalles ou hourdis ▶ Coffrage, fer, égouttage, coulée de béton ▶ Elévation des murs ▶ Toiture // Charpente // Dalle de toiture ▶ Menuiserie (portes, ventilation) ▶ Zinguerie (descente d'eau, gouttière)
5.	Remblayage :	Evacuation des déchets Nivellement

CHANTIERS DE CONSTRUCTION

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➡ CONSTRUCTION DE CABINE

Analyse des risques partie A : Préparation – Description du poste de travail – de la tâche

	<u>ETAPES SUCCESSIVES</u>	<u>DESCRIPTION DE L'ACTIVITE REALISEE</u>
6.	Equipements :	Transport
		Accès
		Mise en place et assemblage
		Réception
7.	Mise en place des conduits :	Introduction des conduits (voir pose canalisation souterraines)
		Raccordements des conduits
8.	Réception de la cabine :	Contrôle par Organisme Agréé

CHANTIERS DE CONSTRUCTION

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➡ CONSTRUCTION DE CABINE

Analyse des risques partie A : Préparation – Inventaire des moyens utilisés pour le poste de travail / tâche

<u>MOYENS DE TRAVAIL</u>	<u>ETAPES</u>	<u>PRODUITS</u>	<u>ETAPES</u>	<u>CIRCONSTANCES</u>	<u>ETAPES</u>	<u>TECHNIQUES MANUTENTION</u>	<u>ETAPES</u>
Véhicule léger	1 à 8	Huile hydraulique	2, 3, 4, 5, 6	Travaux dans la fouille	3, 4, 5	Réaliser puits / tranchée	3, 7
Camion de transport	2 à 6	Béton, ciment	3, 4	Travaux dans les tranchées	7	Enfoncer piquet de terre	3, 7
Camion grue	2 à 6	Asphalte	3, 4	Travaux voie publique	2 à 7		
Grappin	2, 3, 5	Essence	2, 3, 4, 5, 6, 7	Transport des marchandises	2 à 7	Manutention de :	
Excavatrice	3	Diesel	2 à 7	Circonstances atmosphériques	2 à 5	- cabines préfabriquées	4
Marteau pic	2, 3	Solvants	6,7	Environnement aérien	2 à 6	- hourdis	4
Compresseur	2, 3	Mousse Polyuréthane	4, 6, 7	Environnement souterrain	2 à 3/7	- autres matériaux de construction	3, 4, 7
Dame	3, 5	Résine	7	Portance du sol	2, 3, 6	Manutention & évacuation des excédents	5, 7
Outils à main	1 à 8	Acide	2 à 7	Accès locaux/lieux à risques	2 à 7	Manutention des apports des matériaux	3, 4, 7
Sangles	2, 3, 4, 6	Pile	2 à 7	Travaux en hauteur	3, 4, 6		
Elingues	2, 3, 4, 6	Peinture	4, 6, 7				
Poste à souder	3, 4						
Groupe électrogène	2 à 7						
Tronçonneuse bois	2						
Chalumeau	4, 7						
Echelle	2, 3, 4, 6						
Sertissage	6, 7						
Cisaille	3, 6, 7						
Disqueuse, foreuse, meuleuse	4, 6, 7						
Carotteuse	4, 6						
Passerelle	4, 6						
Pompe à eau	3, 4						
Echafaudage	3, 4						
Monte charge	4						
Grue à tour	3, 4						
Fer à souder	4						
Débroussailleuse	2						
Cloueuse électrique	4						

Pompe à béton	3, 4						
---------------	------	--	--	--	--	--	--

CHANTIERS DE CONSTRUCTION

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➡ CONSTRUCTION DE CABINE

Analyse des risques partie B : Analyse des risques et évaluation

Vérifier pour chaque élément si, lors de la réalisation de l'activité, il existe une possibilité que des dommages surviennent aux Personnes, Equipements, Environnement ou Produits.
Tenez compte dans ce cas de toutes les personnes exposées (entreprises extérieures, public, intérimaire, personnel administratif, personnel des services de secours ...)

Essayez de réduire les risques les plus importants à un niveau acceptable en prenant des mesures, qui respectent la hiérarchie de la prévention

- Eviter les risques - Remplacer les matières ou situations dangereuses par ce qui est moins dangereux - Combattre les risques à la source - Utiliser les équipements de protection collective	Dangers possibles		
Utiliser les équipements de protection individuelle	- Feu, arc électrique - Electrisation - Explosion - Rayonnement - Tomber, basculer - Manquer, glisser - Pollution de l'environnement	- Bris de matériel, protections - Vibrations - Bruit - Heurter, serrer, écraser - Couper - Lésions aux yeux - Effondrement, écoulement	- Asphyxie, noyade - Empoisonnement - Maladies professionnelles - Irritation - Contamination biologique - Surcharge physique - Pression psychosociale

TACHE PRINCIPALE OU PARTIE	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	DESCRIPTION DU RISQUE	EVALUATION				MESURES DE PREVENTION
			P	F	G	R	
1. Préparation du chantier	Négociation Implantation – bornage :	Néant					
		Agression	0,5	0,5	3	0,75	
		Chute	3	2	3	18	Chaussures de sécurité
		Glissade	3	2	3	18	Chaussures de sécurité
		Outils à main	0,5	2	3	3	Gants
	Acte d'achat :	Néant					
	Affichage :	Outils à main	0,5	2	3	3	Gants
2. Installation du chantier	Etats des lieux :	Agression	0,5	0,5	3	0,75	
		Chute	3	2	3	18	Chaussures de sécurité
		Glissade	3	2	3	18	Chaussures de sécurité
	Nettoyage du terrain :	Accès chantier	3	2	3	18	
		Bruit	0,5	2	1	1	EPI : Coquilles
		Brûlure	0,5	2	3	3	EPI

		Chute	3	2	3	18	EPI : Chaussures de sécurité
--	--	-------	---	---	---	----	------------------------------

CHANTIERS DE CONSTRUCTION

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➡ CONSTRUCTION DE CABINE

Analyse des risques partie B : Analyse des risques et évaluation

Vérifier pour chaque élément si, lors de la réalisation de l'activité, il existe une possibilité que des dommages surviennent aux Personnes, Equipements, Environnement ou Produits.
Tenez compte dans ce cas de toutes les personnes exposées (entreprises extérieures, public, intérimaire, personnel administratif, personnel des services de secours ...)

Essayez de réduire les risques les plus importants à un niveau acceptable en prenant des mesures, qui respectent la hiérarchie de la prévention

- Eviter les risques - Remplacer les matières ou situations dangereuses par ce qui est moins dangereux - Combattre les risques à la source - Utiliser les équipements de protection collective	Dangers possibles		
Utiliser les équipements de protection individuelle	- Feu, arc électrique - Electrisation - Explosion - Rayonnement - Tomber, basculer - Manquer, glisser - Pollution de l'environnement	- Bris de matériel, protections - Vibrations - Bruit - Heurter, serrer, écraser - Couper - Lésions aux yeux - Effondrement, écroulement	- Asphyxie, noyade - Empoisonnement - Maladies professionnelles - Irritation - Contamination biologique - Surcharge physique - Pression psychosociale

TACHE PRINCIPALE OU PARTIE	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	DESCRIPTION DU RISQUE	EVALUATION				MESURES DE PREVENTION
			P	F	G	R	
2. Installation du chantier (suite)	Nettoyage du terrain :	Chute d'objet (arbre)	3	0,5	15	22,5	Travaux à réaliser par spécialiste
		Circulation routière	0,5	1	15	7,5	
		Outil à main (tronçonneuse)	3	1	7	21	Travaux à réaliser par spécialiste (avec équipement, casque, visière)
		Ecrasement	3	1	7	21	Travaux à réaliser par spécialiste (avec équipement, casque, visière)
		Electrocution	1	0,5	3	1,5	
		Coupure	3	2	3	18	EPI : Gants
		Produits irritants, corrosifs	0,5	0,5	3	0,75	
	Signalisation :	Chute de personne	0,5	1	3	1,5	
	(Responsable chantier)	Chute d'objet	1	2	3	6	
	Chargement :	Circulation routière	0,5	1	15	7,5	
	Déchargement :	Manutention manuelle	3	2	3	18	
		Glissade	0,5	1	3	1,5	

CHANTIERS DE CONSTRUCTION

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➡ CONSTRUCTION DE CABINE

Analyse des risques partie B : Analyse des risques et évaluation

Vérifier pour chaque élément si, lors de la réalisation de l'activité, il existe une possibilité que des dommages surviennent aux Personnes, Equipements, Environnement ou Produits. Tenez compte dans ce cas de toutes les personnes exposées (entreprises extérieures, public, intérimaire, personnel administratif, personnel des services de secours ...)

Essayez de réduire les risques les plus importants à un niveau acceptable en prenant des mesures, qui respectent la hiérarchie de la prévention

- Eviter les risques - Remplacer les matières ou situations dangereuses par ce qui est moins dangereux - Combattre les risques à la source - Utiliser les équipements de protection collective	Dangers possibles		
Utiliser les équipements de protection individuelle	- Feu, arc électrique - Electrisation - Explosion - Rayonnement - Tomber, basculer - Manquer, glisser - Pollution de l'environnement	- Bris de matériel, protections - Vibrations - Bruit - Heurter, serrer, écraser - Couper - Lésions aux yeux - Effondrement, écroulement	- Asphyxie, noyade - Empoisonnement - Maladies professionnelles - Irritation - Contamination biologique - Surcharge physique - Pression psychosociale

TACHE PRINCIPALE OU PARTIE	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	DESCRIPTION DU RISQUE	EVALUATION				MESURES DE PREVENTION
			P	F	G	R	
2. Installation du chantier (suite)	Mise en place et retrait :	Circulation routière	0,5	2	15	15	EPI : Vêtement classe 2
		Manutention manuelle	3	2	3	18	
	Sondage : (Portance)	Eboulement	0,2	3	1	0,6	
		Chute d'homme	0,5	3	3	4,5	
		Manutention manuelle	0,5	3	7	10,5	Suivi médical
	Sondage : (Impétrant)	Electrocution	0,5	2	15	15	Plan impétrant + Sondage + Vêtements travail + casque et visière
		Brûlure	3	2	7	42	Plan impétrant + Sondage + Vêtements travail + casque et visière
		Manutention manuelle	0,5	2	3	3	Suivi médical
3. Fondation	Implantation :	Chute	3	2	3	18	Chaussures de sécurité
		Glissade	3	2	3	18	Chaussures de sécurité
		Outil à main	0,5	2	3	3	Gants
	Terrassement :	Brûlure	1	2	7	14	EPI
		Chute d'homme	0,5	1	3	1,5	
		Chute d'objet	1	1	3	3	

CHANTIERS DE CONSTRUCTION

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➡ CONSTRUCTION DE CABINE

Analyse des risques partie B : Analyse des risques et évaluation

Vérifier pour chaque élément si, lors de la réalisation de l'activité, il existe une possibilité que des dommages surviennent aux Personnes, Equipements, Environnement ou Produits. Tenez compte dans ce cas de toutes les personnes exposées (entreprises extérieures, public, intérimaire, personnel administratif, personnel des services de secours ...)

Essayez de réduire les risques les plus importants à un niveau acceptable en prenant des mesures, qui respectent la hiérarchie de la prévention

- Eviter les risques - Remplacer les matières ou situations dangereuses par ce qui est moins dangereux - Combattre les risques à la source - Utiliser les équipements de protection collective	Dangers possibles		
	- Feu, arc électrique - Electrification - Explosion - Rayonnement - Tomber, basculer - Manquer, glisser - Pollution de l'environnement	- Bris de matériel, protections - Vibrations - Bruit - Heurter, serrer, écraser - Couper - Lésions aux yeux - Effondrement, écroulement	- Asphyxie, noyade - Empoisonnement - Maladies professionnelles - Irritation - Contamination biologique - Surcharge physique - Pression psychosociale
Utiliser les équipements de protection individuelle			

TACHE PRINCIPALE OU PARTIE	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	DESCRIPTION DU RISQUE	EVALUATION				MESURES DE PREVENTION
			P	F	G	R	
3. Fondation (suite)	Terrassement :	Eboulement	1	3	3	9	
		Electrocution	0,5	1	15	7,5	Gants
		Circulation routière	0,5	2	7	7	Signalisation
		Glissade	3	2	3	18	Chaussures de sécurité
		Manutention manuelle	0,5	2	1	1	Suivi médical
		Outil à main	1	2	3	6	
		Vibrations (marteau pic)	0,5	3	7	10,5	Suivi médical
	Dalles / coffrage :	Accès chantier	0,5	2	15	15	Signalisation – balisage
		Chute d'homme	0,5	1	3	1,5	
		Chute d'objet	1	1	3	3	
		Eboulement	1	3	3	9	
		Ecrasement	0,1	2	3	0	
	Dalles / coffrage :	Coupure	0,5	2	3	3	

CHANTIERS DE CONSTRUCTION

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➔ CONSTRUCTION DE CABINE

Analyse des risques partie B : Analyse des risques et évaluation

Vérifier pour chaque élément si, lors de la réalisation de l'activité, il existe une possibilité que des dommages surviennent aux Personnes, Equipements, Environnement ou Produits. Tenez compte dans ce cas de toutes les personnes exposées (entreprises extérieures, public, intérimaire, personnel administratif, personnel des services de secours ...)

Essayez de réduire les risques les plus importants à un niveau acceptable en prenant des mesures, qui respectent la hiérarchie de la prévention

- Eviter les risques - Remplacer les matières ou situations dangereuses par ce qui est moins dangereux - Combattre les risques à la source - Utiliser les équipements de protection collective	Dangers possibles - Feu, arc électrique - Electrisation - Explosion - Rayonnement - Tomber, basculer - Manquer, glisser - Pollution de l'environnement	- Bris de matériel, protections - Vibrations - Bruit - Heurter, serrer, écraser - Couper - Lésions aux yeux - Effondrement, écoulement	- Asphyxie, noyade - Empoisonnement - Maladies professionnelles - Irritation - Contamination biologique - Surcharge physique - Pression psychosociale
Utiliser les équipements de protection individuelle			

TACHE PRINCIPALE OU PARTIE	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	DESCRIPTION DU RISQUE	EVALUATION				MESURES DE PREVENTION
			P	F	G	R	
3. Fondation (suite)	Dalles / coffrage :	Manutention manuelle	0,5	2	1	1	Suivi médical
		Glissade	3	2	3	18	Chaussures de sécurité
		Outils à mains électriques	1	2	3	6	
		Produit irritant (ciment)	0,5	3	3	4,5	Gants
		Projection	0,5	3	3	4,5	Lunettes
	Mise à la terre :	Accès chantier	0,5	2	15	15	Echelle
	Fond de fouille :	Chute d'homme	0,5	1	3	1,5	
		Chute d'objets	1	1	3	3	
		Coupure	0,5	2	3	3	Gants
		Eboulement	1	3	3	9	
		Manutention manuelle	0,5	2	1	1	
		Glissade	3	2	3	18	Chaussures de sécurité
		Outils à mains	1	2	3	6	
		Produit irritant (plomb)	0,5	3	3	4,5	Gants + nettoyage des mains

Analyse des risques partie B : Analyse des risques et évaluation

Essayez de réduire les risques les plus importants à un niveau acceptable en prenant des mesures, qui respectent la hiérarchie de la prévention

TACHE PRINCIPALE OU PARTIE	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	DESCRIPTION DU RISQUE	EVALUATION				MESURES DE PREVENTION
			P	F	G	R	
4. Construction de cabines préfabriquées	Transport, accès chantier et déchargement :	Chute du camion	3	6	3	54	
		Chute de la cabine					
		Circulation routière	1	6	15	90	Arrêt de la circulation
			0,2	6	15	18	Vêtements classe 2
		Ecrasement	3	6	7	126	Un seul agent pose les élingues puis donne l'ordre au grutier de manœuvrer + formation
		Electrocution	1	1	15	15	
		Manutention manuelle	0,5	1	15	7,5	
	Mise en place kit à monter :	Ecrasement entre 2 éléments	3	2	3	18	
		Chute d'objet	0,5	2	15	15	
		Manutention manuelle	1	2	3	6	
> Maçonnerie	Transport de matériaux de construction :	Chute d'objet	1	3	3	9	Maintenir le panneau à la grue tant qu'il n'est pas fixé
		Circulation routière	0,5	3	15	22,5	Classe 2 + gyrophare + cônes : déchargement dans le sens de la marche
		Ecrasement	3	3	3	27	Bottines

CHANTIERS DE CONSTRUCTION

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➡ CONSTRUCTION DE CABINE

Analyse des risques partie B : Analyse des risques et évaluation

Vérifier pour chaque élément si, lors de la réalisation de l'activité, il existe une possibilité que des dommages surviennent aux Personnes, Equipements, Environnement ou Produits.
Tenez compte dans ce cas de toutes les personnes exposées (entreprises extérieures, public, intérimaire, personnel administratif, personnel des services de secours ...)

Essayez de réduire les risques les plus importants à un niveau acceptable en prenant des mesures, qui respectent la hiérarchie de la prévention

▪ Eviter les risques	Dangers possibles ▪ Feu, arc électrique ▪ Electrisation ▪ Explosion ▪ Rayonnement ▪ Tomber, basculer ▪ Manquer, glisser ▪ Pollution de l'environnement	▪ Bris de matériel, protections	▪ Asphyxie, noyade
▪ Remplacer les matières ou situations dangereuses par ce qui est moins dangereux		▪ Vibrations	▪ Empoisonnement
▪ Combattre les risques à la source		▪ Bruit	▪ Maladies professionnelles
▪ Utiliser les équipements de protection collective		▪ Heurter, serrer, écraser	▪ Irritation
▪ Utiliser les équipements de protection individuelle		▪ Couper ▪ Lésions aux yeux ▪ Effondrement, écroulement	▪ Contamination biologique ▪ Surcharge physique ▪ Pression psychosociale

TACHE PRINCIPALE OU PARTIE	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	DESCRIPTION DU RISQUE	EVALUATION				MESURES DE PREVENTION
			P	F	G	R	
4. Construction de cabines préfabriquées (suite)							
> <i>Maçonnerie</i>	Transport de matériaux de construction :	Manutention manuelle	0,5	3	7	10,5	
		Manutention hydraulique	3	3	3	27	Grue et hydraulique en parfait état – Certificat OA – une seule personne en charge coordination - EPI
		Coupure	3	3	3	27	EPI – Gants de manutention
	Elévation du sous sol (*) et mur (**):	Accès chantier	6	3	3	54	Ordre et propreté – baliser le chantier – dégager l'accès
		Chute	1	3	3	9	
		Chute d'objet	1	3	3	9	
		Eboulement	0,5	3	1	1,5	
		Glissade	1	3	3	9	
		Manutention – manuelle	3	3	3	27	Suivi médical – formation
		Manutention – hydraulique	0,5	3	3	4,5	Contrôle par OA des engins
		Produit irritant *	3	3	1	9	Suivi médical – respect des fiches – port des EPI
		Hydrocarbure	3	3	1	9	Suivi médical – respect des fiches sécurité/santé – port des EPI
		Travail en hauteur	1	3	7	21	Echafaudage stable avec garde corps

CHANTIERS DE CONSTRUCTION

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➡ CONSTRUCTION DE CABINE

Analyse des risques partie B : Analyse des risques et évaluation

Vérifier pour chaque élément si, lors de la réalisation de l'activité, il existe une possibilité que des dommages surviennent aux Personnes, Equipements, Environnement ou Produits. Tenez compte dans ce cas de toutes les personnes exposées (entreprises extérieures, public, intérimaire, personnel administratif, personnel des services de secours ...)

Essayez de réduire les risques les plus importants à un niveau acceptable en prenant des mesures, qui respectent la hiérarchie de la prévention

- Eviter les risques - Remplacer les matières ou situations dangereuses par ce qui est moins dangereux - Combattre les risques à la source - Utiliser les équipements de protection collective	- Feu, arc électrique - Electrisation - Explosion - Rayonnement - Tomber, basculer - Manquer, glisser - Pollution de l'environnement	Dangers possibles - Bris de matériel, protections - Vibrations - Bruit - Heurter, serrer, écraser - Couper - Lésions aux yeux - Effondrement, écoulement	- Asphyxie, noyade - Empoisonnement - Maladies professionnelles - Irritation - Contamination biologique - Surcharge physique - Pression psychosociale
Utiliser les équipements de protection individuelle			

TACHE PRINCIPALE OU PARTIE	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	DESCRIPTION DU RISQUE	EVALUATION				MESURES DE PREVENTION
			P	F	G	R	
4. Construction de cabines préfabriquées (suite)							
> <i>Maçonnerie</i>	Dalle ou hourdis :	Ecrasement	1	3	7	21	Port des EPI – une seule personne coordonne les manœuvres
		Glissade	1	3	3	9	Bien dégager la zone de travail
	Coffrage :	Coupure	3	3	3	27	EPI – Gants de manutention
		Outils à main électrique	0,5	3	15	22,5	Port des EPI – vérifier l’outil (cordons) différentiels 30mA – réarmement après coupure de tension
			0,2	3	3	1,8	Incandescentes – port des EPI – Lunettes
		Projection	6	3	3	54	Vêtements adaptés aux limailles
	Toitures, charpente, dalle de toiture :	Chute	1	3	7	21	Port de la ceinture de sécurité
		Cloueuse – risque électrique	0,5	3	15	22,5	Vérifier état du matériel différentiel 30mA
		Cloueuse – percement	3	1	3	9	Formation spécifique
	Menuiserie :	Manutention manuelle	0,5	3	3	4,5	
		Outils à main	0,5	3	3	4,5	
	Zinguerie :	Brûlure	3	3	1	9	
		Manutention manuelle	0,5	3	3	4,5	
		Outils	0,5	3	3	4,5	

CHANTIERS DE CONSTRUCTION

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➡ CONSTRUCTION DE CABINE

Analyse des risques partie B : Analyse des risques et évaluation

Vérifier pour chaque élément si, lors de la réalisation de l'activité, il existe une possibilité que des dommages surviennent aux Personnes, Equipements, Environnement ou Produits.
Tenez compte dans ce cas de toutes les personnes exposées (entreprises extérieures, public, intérimaire, personnel administratif, personnel des services de secours ...)

Essayez de réduire les risques les plus importants à un niveau acceptable en prenant des mesures, qui respectent la hiérarchie de la prévention

- Eviter les risques - Remplacer les matières ou situations dangereuses par ce qui est moins dangereux - Combattre les risques à la source - Utiliser les équipements de protection collective	Dangers possibles - Feu, arc électrique - Electrisation - Explosion - Rayonnement - Tomber, basculer - Manquer, glisser - Pollution de l'environnement	- Bris de matériel, protections - Vibrations - Bruit - Heurter, serrer, écraser - Couper - Lésions aux yeux - Effondrement, écroulement	- Asphyxie, noyade - Empoisonnement - Maladies professionnelles - Irritation - Contamination biologique - Surcharge physique - Pression psychosociale
Utiliser les équipements de protection individuelle			

TACHE PRINCIPALE OU PARTIE	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	DESCRIPTION DU RISQUE	EVALUATION				MESURES DE PREVENTION
			P	F	G	R	
5. Remblayage	Nivellement – manuel :	Manutention	0,5	3	7	10,5	
	Nivellement – mécanique :	Ecrasement	0,2	3	7	4,2	Avertir les personnes présentes sur le chantier
		Eboulement	0,2	3	15	9	Engin avec cerceaux de sécurité
		Heurt	0,5	3	3	4,5	
	Evacuation des déchets :	Chute d'objet	3	3	3	27	Port du casque + éviter l'environnement de la giration
		Circulation routière	0,5	3	7	10,5	Balisage – béquilles – cônes
		Ecrasement	0,5	3	3	4,5	Bottines de sécurité
		Poussière	3	3	3	27	Lunettes
		Manutention – manuelle	0,5	3	7	10,5	Suivi médical
		Manutention - hydraulique	6	3	3	54	Grue en parfait état – Certificat OA – une seule personne en charge de la coordination – EPI

CHANTIERS DE CONSTRUCTION

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➡ CONSTRUCTION DE CABINE

Analyse des risques partie B : Analyse des risques et évaluation

Vérifier pour chaque élément si, lors de la réalisation de l'activité, il existe une possibilité que des dommages surviennent aux Personnes, Equipements, Environnement ou Produits.
Tenez compte dans ce cas de toutes les personnes exposées (entreprises extérieures, public, intérimaire, personnel administratif, personnel des services de secours ...)

Essayez de réduire les risques les plus importants à un niveau acceptable en prenant des mesures, qui respectent la hiérarchie de la prévention

- Eviter les risques - Remplacer les matières ou situations dangereuses par ce qui est moins dangereux - Combattre les risques à la source - Utiliser les équipements de protection collective	- Feu, arc électrique - Electrisation - Explosion - Rayonnement - Tomber, basculer - Manquer, glisser - Pollution de l'environnement	Dangers possibles - Bris de matériel, protections - Vibrations - Bruit - Heurter, serrer, écraser - Couper - Lésions aux yeux - Effondrement, écroulement	- Asphyxie, noyade - Empoisonnement - Maladies professionnelles - Irritation - Contamination biologique - Surcharge physique - Pression psychosociale
Utiliser les équipements de protection individuelle			

TACHE PRINCIPALE OU PARTIE	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	DESCRIPTION DU RISQUE	EVALUATION				MESURES DE PREVENTION
			P	F	G	R	
6. Equipement	Transport, accès chantier et Déchargement :	Accès	6	3	3	54	Tranche remblayée, accès dégagé – utilisation plancher – le plancher doit être légèrement plus haut que le seuil
		Chute d'objet	0,5	3	7	10,5	Connaissance de la charge, sol régulier et portance suffisante
		Ecrasement	1	3	3	9	
		Glissade	1	3	3	9	
		Manutention manuelle	3	3	3	27	Formation – Suivi médical
	Assemblage :	Blessures superficielles	1	3	3	9	
		Positions vicieuses	0,5	3	3	4,5	

CHANTIERS DE CONSTRUCTION

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➡ CONSTRUCTION DE CABINE

Analyse des risques partie B : Analyse des risques et évaluation

Vérifier pour chaque élément si, lors de la réalisation de l'activité, il existe une possibilité que des dommages surviennent aux Personnes, Equipements, Environnement ou Produits. Tenez compte dans ce cas de toutes les personnes exposées (entreprises extérieures, public, intérimaire, personnel administratif, personnel des services de secours ...)

Essayez de réduire les risques les plus importants à un niveau acceptable en prenant des mesures, qui respectent la hiérarchie de la prévention

- Eviter les risques - Remplacer les matières ou situations dangereuses par ce qui est moins dangereux - Combattre les risques à la source - Utiliser les équipements de protection collective	- Feu, arc électrique - Electrisation - Explosion - Rayonnement - Tomber, basculer - Manquer, glisser - Pollution de l'environnement	Dangers possibles - Bris de matériel, protections - Vibrations - Bruit - Heurter, serrer, écraser - Couper - Lésions aux yeux - Effondrement, écroulement	- Asphyxie, noyade - Empoisonnement - Maladies professionnelles - Irritation - Contamination biologique - Surcharge physique - Pression psychosociale
Utiliser les équipements de protection individuelle			

TACHE PRINCIPALE OU PARTIE	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	DESCRIPTION DU RISQUE	EVALUATION				MESURES DE PREVENTION
			P	F	G	R	
7. Mise en place des conduits	Introduction des conduits :	Heurt	3	3	1	9	
		Eboulement	1	3	1	3	
		Ecrasement des doigts	6	3	1	18	Port des gants de manutention
		Manutention manuelle	1	3	3	9	Personnel en suffisance
	Etanchéité :	Produits irritants	3	3	1	9	EPI + fiche de sécurité / santé
		Outillage					
	Raccordement des conduits :	Cisaille-coupure	0,2	3	7	4,2	Formation
		Ecrasement – sertissage	0,2	3	7	4,2	Un coordinateur des opérations
		Brûlure – Chalumeau	3	3	1	9	
		Coupure – extrudeuse	0,2	3	3	1,8	
		Electrocution – groupe électrogène	0,2	3	15	9	Différentiel 30mA – matériel en bon état
		Dégraisseur	3	3	1	9	EPI + Fiche sécurité / santé - Etiquetage
8. Réception	Accès chantier :	Chute – heurt - glissade	0,5	3	3	4,5	Dégager les accès – éclairer les déplacements
	Electrocution :		Dans les cas exceptionnels où la réception a dû se faire après la mise en service				

CHANTIERS DE CONSTRUCTION

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➡ TECHNIQUES SPECIALES

Analyse des risques partie A : Synthèse

1.	<u>Equipements utilisés</u>	Comme on pourra le constater dans la liste des moyens utilisés, il s'agit de matériel fort spécifique. On veillera à n'utiliser sur le chantier que des équipements sûrs mis dans les mains d'opérateurs expérimentés et formés, munis des moyens de protection requis. Le risque électrique sera maîtrisé par l'utilisation du différentiel 30mA là où il est efficace. En cas d'utilisation d'un groupe électrogène, on veillera à respecter les principes du cahier des charges émis par le Service Prévention et Environnement. Les postes à souder respecteront les obligations du RGIE. Les moyens de manutention et leurs accessoires devront avoir fait l'objet d'une réception réglementaire par un Organisme agréé.
2.	<u>Opérations dangereuses</u>	Tout d'abord, le Service Prévention et Environnement recommande de bannir la technique de l'obus lors des opérations de forage. De ce fait, cette technique n'est pas étudiée ici. Le risque principal rencontré ici est la chute – R = 90 – laquelle peut être aggravée sensiblement par le passage sur les ponts, (vents et verglas !). Le risque pouvant alors atteindre R = 180. La chute d'objet – R = 45 – représente un risque d'autant plus important s'il se combine avec le vent notamment dans le cas de manipulation de couvercle de chemin de câble.

CHANTIERS DE CONSTRUCTION

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➡ TECHNIQUES SPECIALES

Analyse des risques partie A : Préparation – Description du poste de travail / de la tâche

	Etapes successives	Description de l'activité réalisée
1.	<u>Préparation du chantier</u>	Présence de nombreux impétrants Signalisation début et fin Etats des lieux – informations
2.	<u>Les différences techniques</u> <i>Directives du gestionnaire des installations</i>	
2.1	Tirage et pose de conduite > dans caniveau existant	Caniveau à ouvrir et refermer Dégager le caniveau Installation pré-existante
	> dans gaine existante	Intervention sur discontinuité de gaine Accès aux entrées pilastre, caisson Pose d'un tir fil
	> dans chemin de câbles existant	Pose dans installation pré-existante Chemin de câble à ouvrir et refermer
	> dans / sur bâtiment existant	Etude spécifique à réaliser
2.2	Pose de gaine ou chemin de câble > sur ou sous support existant	Accès au support Construction à l'ouvrage d'art
	> sur ou sous support à construire	Accès à l'ouvrage d'art Placement et fixation support
2.3	Forage > forage	Niche Pompage Placement de machines Descente tarière tuyau Assemblage des tuyaux Forage Evacuation des excédents

CHANTIERS DE CONSTRUCTION

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➡ TECHNIQUES SPECIALES

Analyse des risques partie A : Préparation – Description du poste de travail / de la tâche

	Etapes successives	Description de l'activité réalisée
2.	<u>Les différences techniques (suite)</u>	
2.3 2.4	Forage (suite) > fonçage	Niche Pompage Placement de machines Poussée des tuyaux Descente des tuyaux Assemblage des tuyaux Descente tarière Evacuation des excédents
	> forage dirigé	Niche Pompage Mise en place des machines Mise en place bentonite Mise en place gaine Mouvements guide foret Tirage du cône et équipement
	> obus	Utilisation déconseillée par le Service Prévention et Environnement
	> placement portique	Etude spécifique à réaliser
3	<u>Remblayage</u>	Evacuation des excédents Apport de matériaux Damage
4	<u>Réfection définitive</u>	Revêtements type dalles ou klinkers Asphalte Réception "fin de chantier" Retrait signalisation

CHANTIERS DE CONSTRUCTION

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➔ TECHNIQUES SPECIALES

Analyse des risques partie A : Préparation – Inventaire des moyens utilisés pour le poste de travail / Tâche

<u>MOYENS DE TRAVAIL</u>	<u>ETAPES</u>	<u>PRODUITS</u>	<u>ETAPES</u>	<u>CIRCONSTANCES</u>	<u>ETAPES</u>	<u>TECHNIQUES MANUTENTION</u>	<u>ETAPES</u>
Véhicule léger	1 à 4	Huile hydraulique	2	Travaux dans la fouille	2	Réaliser puits/tranchée	2 & 3
Camion de transport	1 à 4	Béton, ciment	2 à 4	Travaux Voie publique	1 à 4	Manutention de :	
Camion grue	2 à 4	Asphalte	4	Transport des marchandises	1 à 4	▪ matériaux	2 à 4
Excavatrice	2 & 3	Essence	1 à 4	Circonstances atmosphériques	1 à 4	▪ gaine	2
Camion élévateur	2	Diesel	1 à 4	Environnement aérien	2	▪ chemin de câble	2 à 4
Marteau pic	2	Solvants	2	Environnement souterrain	2	▪ machine de forage	2
Compresseur	2	Pile	1 à 4	Portance du sol	2	▪ touret	2
Dame	3	Peinture	4	Travaux en hauteur	2 à 4	Evacuation des excédents	2 à 4
Outils à main	1 à 4	Bentonite	2	Environnements spéciaux	2 à 4	Placement échafaudage	2 à 4
Sangles	1 à 3			(autoroute, chemin de fer, voies d'eau, usines)		Pilotage de barge	2
Elingues (portique)	1 à 3					Usage élévateur	2 à 4
Poste à souder	2			Travaux de nuit	2 à 4	Utilisation du matériel de forage	2
Soudure miroir	2					Construction mécanique	2
Groupe électrogène	1 à 4						
Echelle	2 à 4						
Disqueuse, foreuse, meuleuse	2 à 4						
Carotteuse	2						
Passerelle	2						
Pompe à eau	2						
Echafaudage classique	2 à 4						
Echafaudage électrique	2 à 4						
Débroussailleuse	2						
Projecteur	1 à 4						
Barge	2						
Machine à forer	2						
Vérin hydraulique	2						
Harnais	1, 2, 3						
Etançon	2, 3						

CHANTIERS DE CONSTRUCTION

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➔ TECHNIQUES SPECIALES

Analyse des risques partie B : Analyse des risques et évaluation

Vérifier pour chaque élément si, lors de la réalisation de l'activité, il existe une possibilité que des dommages surviennent aux Personnes, Equipements, Environnement ou Produits.
Tenez compte dans ce cas de toutes les personnes exposées (entreprises extérieures, public, intérimaire, personnel administratif, personnel des services de secours ...)

Essayez de réduire les risques les plus importants à un niveau acceptable en prenant des mesures, qui respectent la hiérarchie de la prévention

- Eviter les risques - Remplacer les matières ou situations dangereuses par ce qui est moins dangereux - Combattre les risques à la source - Utiliser les équipements de protection collective	Dangers possibles - Feu, arc électrique - Electrification - Explosion - Rayonnement - Tomber, basculer - Manquer, glisser - Pollution de l'environnement	- Bris de matériel, protections - Vibrations - Bruit - Heurter, serrer, écraser - Couper - Lésions aux yeux - Effondrement, écoulement	- Asphyxie, noyade - Empoisonnement - Maladies professionnelles - Irritation - Contamination biologique - Surcharge physique - Pression psychosociale
Utiliser les équipements de protection individuelle			

TACHE PRINCIPALE OU PARTIE	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	DESCRIPTION DU RISQUE	EVALUATION				MESURES DE PREVENTION
			P	F	G	R	
1. Préparation du chantier							
	Présence de nombreux impétrants:	Brûlure	1	2	7	14	Plans, vêtements de travail, gants, casque + visière
		Electrocution	0,5	2	15	15	Plans, vêtements de travail, gants, casque + visière
		Manutention manuelle	0,5	2	3	3	Suivi médical
	Signalisation début et fin:	Circulation routière et ferroviaire	1	2	15	30	Veste classe 2 – Véhicule 6è catégorie – présence 2 ^e agent
		Manutention manuelle	3	2	3	18	EPI : bottines, gants
		Luminosité	1	2	15	30	Veste classe 2
		Bruit	1	1	1	1	
	Etat des lieux, information:	Circulation routière	1	2	15	30	Veste classe 2 – Véhicule 6è catégorie – procédure « autorité »
	Chute (pont):	Chute (pont, ...)	0,5	2	15	15	Port ceinture ou harnais
		Glissade (billes chemin de fer, rails, ...)	3	2	3	18	Bottines

CHANTIERS DE CONSTRUCTION

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➔ TECHNIQUES SPECIALES

Analyse des risques partie B : Analyse des risques et évaluation

Vérifier pour chaque élément si, lors de la réalisation de l'activité, il existe une possibilité que des dommages surviennent aux Personnes, Equipements, Environnement ou Produits.
Tenez compte dans ce cas de toutes les personnes exposées (entreprises extérieures, public, intérimaire, personnel administratif, personnel des services de secours ...)

Essayez de réduire les risques les plus importants à un niveau acceptable en prenant des mesures, qui respectent la hiérarchie de la prévention

- Eviter les risques - Remplacer les matières ou situations dangereuses par ce qui est moins dangereux - Combattre les risques à la source - Utiliser les équipements de protection collective	Dangers possibles - Feu, arc électrique - Electrisation - Explosion - Rayonnement - Tomber, basculer - Manquer, glisser - Pollution de l'environnement	- Bris de matériel, protections - Vibrations - Bruit - Heurter, serrer, écraser - Couper - Lésions aux yeux - Effondrement, écroulement	- Asphyxie, noyade - Empoisonnement - Maladies professionnelles - Irritation - Contamination biologique - Surcharge physique - Pression psychosociale
Utiliser les équipements de protection individuelle			

TACHE PRINCIPALE OU PARTIE	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	DESCRIPTION DU RISQUE	EVALUATION				MESURES DE PREVENTION
			P	F	G	R	
2. Les différentes techniques	Directives du gestionnaire des installations	Voir dossier spécifique					
2.1 Tirage et pose de conduite							
> Dans caniveau existant	Caniveau à ouvrir et à refermer	Circulation routière et ferroviaire	1	2	15	30	Veste classe 2 – 2è agent si chemin de fer ou autoroute
		Ecrasement (main)	3	2	3	18	EPI : outils (pince, ...)
		Glissade	3	2	3	18	Bottines
		Manutention manuelle	1	2	3	6	Si + de 25 kg, 2è personne ou moyens mécaniques + suivi médical
	Dégager le caniveau	Circulation routière	1	2	15	30	Veste classe 2 – 2è agent si chemin de fer ou autoroute
		Glissade	3	2	3	18	Bottines
	Installations pré-existantes	Brûlure	1	2	7	14	EPI : Vêtements de travail, gants, casque, visière, repérage impétrants
		Electrocution	0,5	2	15	15	EPI : Vêtements de travail, gants, casque, visière, repérage impétrants

CHANTIERS DE CONSTRUCTION

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➔ TECHNIQUES SPECIALES

Analyse des risques partie B : Analyse des risques et évaluation

Vérifier pour chaque élément si, lors de la réalisation de l'activité, il existe une possibilité que des dommages surviennent aux Personnes, Equipements, Environnement ou Produits.
Tenez compte dans ce cas de toutes les personnes exposées (entreprises extérieures, public, intérimaire, personnel administratif, personnel des services de secours ...)

Essayez de réduire les risques les plus importants à un niveau acceptable en prenant des mesures, qui respectent la hiérarchie de la prévention

- Eviter les risques - Remplacer les matières ou situations dangereuses par ce qui est moins dangereux - Combattre les risques à la source - Utiliser les équipements de protection collective	Dangers possibles - Feu, arc électrique - Electrisation - Explosion - Rayonnement - Tomber, basculer - Manquer, glisser - Pollution de l'environnement	- Bris de matériel, protections - Vibrations - Bruit - Heurter, serrer, écraser - Couper - Lésions aux yeux - Effondrement, écroulement	- Asphyxie, noyade - Empoisonnement - Maladies professionnelles - Irritation - Contamination biologique - Surcharge physique - Pression psychosociale
Utiliser les équipements de protection individuelle			

TACHE PRINCIPALE OU PARTIE	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	DESCRIPTION DU RISQUE	EVALUATION				MESURES DE PREVENTION
			P	F	G	R	
2.1 Tirage et pose de conduite (suite)							
> Dans gaine existante	Intervention sur discontinuité de gaine :	Chute (hauteur)	3	2	15	90	
			0,5	2	15	15	Harnais, échafaudage nacelle
		Ecrasement (main)	6	2	1	12	Gants, coordination
		Position vicieuse	0,5	2	3	3	Suivi médical
		Coupure	3	2	3	18	Gants
	Accès aux entrées pilastre caisson :	Choc et heurt	3	1	3	9	Casque
		Chute	1	1	7	7	Vigilance éclairage
		Glissade	3	1	3	9	
		Luminosité	3	1	3	9	Lampe sur casque - phare

CHANTIERS DE CONSTRUCTION

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➔ TECHNIQUES SPECIALES

Analyse des risques partie B : Analyse des risques et évaluation

Vérifier pour chaque élément si, lors de la réalisation de l'activité, il existe une possibilité que des dommages surviennent aux Personnes, Equipements, Environnement ou Produits.
Tenez compte dans ce cas de toutes les personnes exposées (entreprises extérieures, public, intérimaire, personnel administratif, personnel des services de secours ...)

Essayez de réduire les risques les plus importants à un niveau acceptable en prenant des mesures, qui respectent la hiérarchie de la prévention

- Eviter les risques - Remplacer les matières ou situations dangereuses par ce qui est moins dangereux - Combattre les risques à la source - Utiliser les équipements de protection collective	- Feu, arc électrique - Electrisation - Explosion - Rayonnement - Tomber, basculer - Manquer, glisser - Pollution de l'environnement	Dangers possibles - Bris de matériel, protections - Vibrations - Bruit - Heurter, serrer, écraser - Couper - Lésions aux yeux - Effondrement, écroulement	- Asphyxie, noyade - Empoisonnement - Maladies professionnelles - Irritation - Contamination biologique - Surcharge physique - Pression psychosociale
Utiliser les équipements de protection individuelle			

TACHE PRINCIPALE OU PARTIE	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	DESCRIPTION DU RISQUE	EVALUATION				MESURES DE PREVENTION
			P	F	G	R	
2.1 Tirage et pose de conduite (suite)							
> Dans gaine existante	Pose tir fil :	Chute (hauteur)	3	2	15	90	Harnais, échafaudage nacelle
		Ecrasement (main)	0,5	2	15	15	Gants, coordination
		Position vicieuse	6	2	1	12	Suivi médical
		Coupure	3	2	3	18	
			0,5	2	3	3	Gants
> Dans le chemin de câble existant	Préparer le lit de pose :	Electrocution	0,5	1	15	7,5	EPI : vêtements, gants, casque, visière
		Ecrasement	0,5	1	1	0,5	Gants
		Chute	3	1	15	45	
			0,5	1	15	7,5	Harnais, échafaudage nacelle
		Brûlure	1	1	7	7	EPI : vêtements, gants, casque, visière

CHANTIERS DE CONSTRUCTION

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➔ TECHNIQUES SPECIALES

Analyse des risques partie B : Analyse des risques et évaluation

Vérifier pour chaque élément si, lors de la réalisation de l'activité, il existe une possibilité que des dommages surviennent aux Personnes, Equipements, Environnement ou Produits.
Tenez compte dans ce cas de toutes les personnes exposées (entreprises extérieures, public, intérimaire, personnel administratif, personnel des services de secours ...)

Essayez de réduire les risques les plus importants à un niveau acceptable en prenant des mesures, qui respectent la hiérarchie de la prévention

- Eviter les risques - Remplacer les matières ou situations dangereuses par ce qui est moins dangereux - Combattre les risques à la source - Utiliser les équipements de protection collective	Utiliser les équipements de protection individuelle	Dangers possibles - Feu, arc électrique - Electrisation - Explosion - Rayonnement - Tomber, basculer - Manquer, glisser - Pollution de l'environnement	- Bris de matériel, protections - Vibrations - Bruit - Heurter, serrer, écraser - Couper - Lésions aux yeux - Effondrement, écroulement	- Asphyxie, noyade - Empoisonnement - Maladies professionnelles - Irritation - Contamination biologique - Surcharge physique - Pression psychosociale
---	---	---	---	---

TACHE PRINCIPALE OU PARTIE	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	DESCRIPTION DU RISQUE	EVALUATION				MESURES DE PREVENTION
			P	F	G	R	
2.1 Tirage et pose de conduite (suite)							
> Dans le chemin de câble existant	Chemin de câble : ouvrir, fermer :	Chute	3	2	15	90	
			0,5	2	15	15	Harnais, échafaudage nacelle
		Conditions climatiques	6	2	15	180	Travail interdit par grand vent 20 m/sec ou conditions hivernales
		Ecrasement (main)	3	2	3	18	Gants
		Coupure (outil à main, couvercle)	3	2	3	18	Gants
		Position vicieuse	0,5	2	3	3	Suivi médical
		Chute d'objet	3	1	15	45	Balisage
			0,3	1	15	4,5	Arrimer couvercle pince band-it

CHANTIERS DE CONSTRUCTION

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➔ TECHNIQUES SPECIALES

Analyse des risques partie B : Analyse des risques et évaluation

Vérifier pour chaque élément si, lors de la réalisation de l'activité, il existe une possibilité que des dommages surviennent aux Personnes, Equipements, Environnement ou Produits.
Tenez compte dans ce cas de toutes les personnes exposées (entreprises extérieures, public, intérimaire, personnel administratif, personnel des services de secours ...)

Essayez de réduire les risques les plus importants à un niveau acceptable en prenant des mesures, qui respectent la hiérarchie de la prévention

- Eviter les risques - Remplacer les matières ou situations dangereuses par ce qui est moins dangereux - Combattre les risques à la source - Utiliser les équipements de protection collective	- Feu, arc électrique - Electrification - Explosion - Rayonnement - Tomber, basculer - Manquer, glisser - Pollution de l'environnement	Dangers possibles - Bris de matériel, protections - Vibrations - Bruit - Heurter, serrer, écraser - Couper - Lésions aux yeux - Effondrement, écroulement	- Asphyxie, noyade - Empoisonnement - Maladies professionnelles - Irritation - Contamination biologique - Surcharge physique - Pression psychosociale
Utiliser les équipements de protection individuelle			

TACHE PRINCIPALE OU PARTIE	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	DESCRIPTION DU RISQUE	EVALUATION				MESURES DE PREVENTION
			P	F	G	R	
2.1 Tirage et pose de conduite (suite)							
> Dans/sur bâtiment existant	Etude spécifique :						
2.2 Pose de gaine ou chemin de câble							
> Sur ou sous support existant	Accès au support :	Chute	3	1	15	45	
			0,5	1	15	7,5	Harnais, échafaudage nacelle
		Glissade	3	1	3	9	Bottines
	Construction et pose de l'ouvrage :	Chute	3	1	15	45	
			0,5	1	15	7,5	Harnais, échafaudage nacelle
		Conditions climatiques	6	1	15	90	Travail interdit par grand vent 20 m/sec ou conditions hivernales
		Chute d'objet	3	1	15	45	
			0,3	1	15	4,5	Balisage ou filet
		Position vicieuse	0,5	1	3	1,5	Suivi médical
		Outil à main	1	1	1	1	
		Choc et heurt	3	1	3	9	Casque
		Ecrasement	3	1	3	9	Gants

CHANTIERS DE CONSTRUCTION

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➔ TECHNIQUES SPECIALES

Analyse des risques partie B : Analyse des risques et évaluation

Vérifier pour chaque élément si, lors de la réalisation de l'activité, il existe une possibilité que des dommages surviennent aux Personnes, Equipements, Environnement ou Produits.
Tenez compte dans ce cas de toutes les personnes exposées (entreprises extérieures, public, intérimaire, personnel administratif, personnel des services de secours ...)

Essayez de réduire les risques les plus importants à un niveau acceptable en prenant des mesures, qui respectent la hiérarchie de la prévention

- Eviter les risques - Remplacer les matières ou situations dangereuses par ce qui est moins dangereux - Combattre les risques à la source - Utiliser les équipements de protection collective	Dangers possibles - Feu, arc électrique - Electrisation - Explosion - Rayonnement - Tomber, basculer - Manquer, glisser - Pollution de l'environnement	- Bris de matériel, protections - Vibrations - Bruit - Heurter, serrer, écraser - Couper - Lésions aux yeux - Effondrement, écroulement	- Asphyxie, noyade - Empoisonnement - Maladies professionnelles - Irritation - Contamination biologique - Surcharge physique - Pression psychosociale
Utiliser les équipements de protection individuelle			

TACHE PRINCIPALE OU PARTIE	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	DESCRIPTION DU RISQUE	EVALUATION				MESURES DE PREVENTION
			P	F	G	R	
2.2 Pose de gaine ou chemin de câble (suite)							
> <i>Sur ou sous support à construire</i>	Accès à l'ouvrage :	Chute	3	1	15	45	
			0,5	1	15	7,5	Harnais, échafaudage nacelle
		Conditions climatiques	6	1	15	90	Travail interdit par grand vent 20 m/sec ou conditions hivernales
	Placement et fixation support :	Chute	3	1	15	45	
			0,5	1	15	7,5	Harnais, échafaudage nacelle
		Conditions climatiques	6	1	15	90	Travail interdit par grand vent 20 m/sec ou conditions hivernales
		Chute d'objet	3	1	15	45	
			0,3	1	15	4,5	Balisage ou filet
		Choc et heurt	3	1	3	9	Casque
		Calage machine	3	1	3	9	Machine à débrayage automatique
		Ecrasement	3	1	3	9	Gants
		Position vicieuse	0,5	1	15	7,5	Différentiel 30 mA
		Position vicieuse	0,5	1	3	1,5	
		Poussière	6	1	3	18	
			0,5	1	3	1,5	Lunettes + masque anti-poussière

CHANTIERS DE CONSTRUCTION

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➡ TECHNIQUES SPECIALES

Analyse des risques partie B : Analyse des risques et évaluation

Vérifier pour chaque élément si, lors de la réalisation de l'activité, il existe une possibilité que des dommages surviennent aux Personnes, Equipements, Environnement ou Produits.
Tenez compte dans ce cas de toutes les personnes exposées (entreprises extérieures, public, intérimaire, personnel administratif, personnel des services de secours ...)

Essayez de réduire les risques les plus importants à un niveau acceptable en prenant des mesures, qui respectent la hiérarchie de la prévention

▪ Eviter les risques	Dangers possibles		
▪ Remplacer les matières ou situations dangereuses par ce qui est moins dangereux	▪ Feu, arc électrique	▪ Bris de matériel, protections	▪ Asphyxie, noyade
▪ Combattre les risques à la source	▪ Electrification	▪ Vibrations	▪ Empoisonnement
▪ Utiliser les équipements de protection collective	▪ Explosion	▪ Bruit	▪ Maladies professionnelles
	▪ Rayonnement	▪ Heurter, serrer, écraser	▪ Irritation
	▪ Tomber, basculer	▪ Couper	▪ Contamination biologique
▪ Utiliser les équipements de protection individuelle	▪ Manquer, glisser	▪ Lésions aux yeux	▪ Surcharge physique
	▪ Pollution de l'environnement	▪ Effondrement, écroulement	▪ Pression psychosociale

TACHE PRINCIPALE OU PARTIE	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	DESCRIPTION DU RISQUE	EVALUATION				MESURES DE PREVENTION
			P	F	G	R	
2.3 Forage							
> <i>Forage</i>	Niche :	Chute	0,5	2	7	7	Balisage, dégager abord, descente par échelle
		Eboulement	1	2	3	6	
		Circulation routière et ferroviaire	0,5	2	15	15	Baliser, rester dans la zone du chantier, veste classe 2
		Glissade	1	2	3	6	
		Renversement des charges	0,5	2	15	15	
		Manutention	1	2	3	6	
		Brûlure	3	2	3	18	
		Electrocution	0,2	2	15	6	
		Projection	3	2	3	18	Lunettes, visière
		Bruit	3	2	1	6	Coquilles

CHANTIERS DE CONSTRUCTION

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➔ TECHNIQUES SPECIALES

Analyse des risques partie B : Analyse des risques et évaluation

Vérifier pour chaque élément si, lors de la réalisation de l'activité, il existe une possibilité que des dommages surviennent aux Personnes, Equipements, Environnement ou Produits. Tenez compte dans ce cas de toutes les personnes exposées (entreprises extérieures, public, intérimaire, personnel administratif, personnel des services de secours ...)

Essayez de réduire les risques les plus importants à un niveau acceptable en prenant des mesures, qui respectent la hiérarchie de la prévention

- Eviter les risques - Remplacer les matières ou situations dangereuses par ce qui est moins dangereux - Combattre les risques à la source - Utiliser les équipements de protection collective	Utiliser les équipements de protection individuelle	Dangers possibles - Feu, arc électrique - Electrisation - Explosion - Rayonnement - Tomber, basculer - Manquer, glisser - Pollution de l'environnement	- Bris de matériel, protections - Vibrations - Bruit - Heurter, serrer, écraser - Couper - Lésions aux yeux - Effondrement, écroulement	- Asphyxie, noyade - Empoisonnement - Maladies professionnelles - Irritation - Contamination biologique - Surcharge physique - Pression psychosociale
---	---	---	---	---

TACHE PRINCIPALE OU PARTIE	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	DESCRIPTION DU RISQUE	EVALUATION				MESURES DE PREVENTION
			P	F	G	R	
2.3 Forage (suite)							
> <i>Forage</i>	Pompage :	Electrocution	0,2	2	15	6	Différentiel 30 mA
		Brûlure	0,5	2	3	3	Protéger les parties chaudes
		Produits inflammables	0,5	2	3	3	Ne pas fumer, pas d'étincelle
	Placement de machines :	Ecrasement	0,5	2	15	15	Pas en dessous de la charge, réception par O.A. des machines et accessoires
	Descente tarière – tuyaux :	Chute d'objet	0,5	2	3	3	Bottines, gants
		Ecrasement	0,5	2	3	3	Bottines, gants
		Coupure (bavure)	0,5	2	3	3	Gants anti-coupure
	Assemblage des tuyaux :	Brûlure	3	2	3	18	
		Projection	3	2	3	18	
		Electrocution	0,2	2	15	6	Poste conforme RGIE
		Produit irritant	1	2	1	2	

CHANTIERS DE CONSTRUCTION

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➔ TECHNIQUES SPECIALES

Analyse des risques partie B : Analyse des risques et évaluation

Vérifier pour chaque élément si, lors de la réalisation de l'activité, il existe une possibilité que des dommages surviennent aux Personnes, Equipements, Environnement ou Produits.
Tenez compte dans ce cas de toutes les personnes exposées (entreprises extérieures, public, intérimaire, personnel administratif, personnel des services de secours ...)

Essayez de réduire les risques les plus importants à un niveau acceptable en prenant des mesures, qui respectent la hiérarchie de la prévention

- Eviter les risques - Remplacer les matières ou situations dangereuses par ce qui est moins dangereux - Combattre les risques à la source - Utiliser les équipements de protection collective	Utiliser les équipements de protection individuelle	Dangers possibles - Feu, arc électrique - Electrisation - Explosion - Rayonnement - Tomber, basculer - Manquer, glisser - Pollution de l'environnement	- Bris de matériel, protections - Vibrations - Bruit - Heurter, serrer, écraser - Couper - Lésions aux yeux - Effondrement, écoulement	- Asphyxie, noyade - Empoisonnement - Maladies professionnelles - Irritation - Contamination biologique - Surcharge physique - Pression psychosociale
---	---	---	--	---

TACHE PRINCIPALE OU PARTIE	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	DESCRIPTION DU RISQUE	EVALUATION				MESURES DE PREVENTION
			P	F	G	R	
2.3 Forage (suite)							
> <i>Forage</i>	Forage avec évacuation des excédents :	Affaissement	0,5	2	1	1	Etre attentif à la nature, la fluidité et la quantité des excédents
		Electrocution	0,2	2	15	6	Gants isolants si risque
		Portance du sol	0,5	2	3	3	
> <i>Fonçage</i>	Niche :	Chute	0,5	2	7	7	Balisage, dégager abord, descente par échelle
		Eboulement	1	2	3	6	
		Circulation routière et ferroviaire	0,5	2	15	15	Baliser, rester dans la gare du chantier, veste classe 2
		Glissade	1	2	3	6	
		Renversement des charges	0,5	2	15	15	
		Manutention	1	2	3	6	
		Brûlure	3	2	3	18	
		Electrocution	0,2	2	15	6	
		Projection	3	2	3	18	Lunettes, visière
		Bruit	3	2	1	6	Coquilles

CHANTIERS DE CONSTRUCTION

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➔ TECHNIQUES SPECIALES

Analyse des risques partie B : Analyse des risques et évaluation

Vérifier pour chaque élément si, lors de la réalisation de l'activité, il existe une possibilité que des dommages surviennent aux Personnes, Equipements, Environnement ou Produits.
Tenez compte dans ce cas de toutes les personnes exposées (entreprises extérieures, public, intérimaire, personnel administratif, personnel des services de secours ...)

Essayez de réduire les risques les plus importants à un niveau acceptable en prenant des mesures, qui respectent la hiérarchie de la prévention

- Eviter les risques - Remplacer les matières ou situations dangereuses par ce qui est moins dangereux - Combattre les risques à la source - Utiliser les équipements de protection collective	Dangers possibles - Feu, arc électrique - Electrisation - Explosion - Rayonnement - Tomber, basculer - Manquer, glisser - Pollution de l'environnement	- Bris de matériel, protections - Vibrations - Bruit - Heurter, serrer, écraser - Couper - Lésions aux yeux - Effondrement, écoulement	- Asphyxie, noyade - Empoisonnement - Maladies professionnelles - Irritation - Contamination biologique - Surcharge physique - Pression psychosociale
Utiliser les équipements de protection individuelle			

TACHE PRINCIPALE OU PARTIE	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	DESCRIPTION DU RISQUE	EVALUATION				MESURES DE PREVENTION
			P	F	G	R	
2.3 Forage (suite)							
> <i>Fonçage</i>	Pompage :	Electrocution	0,2	2	15	6	Différentiel 30 mA
		Brûlure	0,5	2	3	3	Protéger les parties chaudes
		Produits inflammables	0,5	2	3	3	Ne pas fumer, pas d'étincelle
	Placement de machines :	Ecrasement	0,5	2	15	15	Pas en dessous de la charge, réception par O.A. des machines et accessoires
	Descente tuyaux :	Chute d'objet	0,5	2	3	3	Bottines, gants
		Ecrasement	0,5	2	3	3	Bottines, gants
		Coupure (bavure)	0,5	2	3	3	Gants anti-coupure
	Assemblage des tuyaux :	Brûlure	3	2	3	18	
		Projection	3	2	3	18	
		Electrocution	0,2	2	15	6	Poste conforme RGIE
		Produit irritant	1	2	1	2	
	Poussée des tuyaux :	Eboulement	0,2	2	3	1,2	Assurer un talon de retenue dans la niche et le surveiller

CHANTIERS DE CONSTRUCTION

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➔ TECHNIQUES SPECIALES

Analyse des risques partie B : Analyse des risques et évaluation

Vérifier pour chaque élément si, lors de la réalisation de l'activité, il existe une possibilité que des dommages surviennent aux Personnes, Equipements, Environnement ou Produits.
Tenez compte dans ce cas de toutes les personnes exposées (entreprises extérieures, public, intérimaire, personnel administratif, personnel des services de secours ...)

Essayez de réduire les risques les plus importants à un niveau acceptable en prenant des mesures, qui respectent la hiérarchie de la prévention

- Eviter les risques - Remplacer les matières ou situations dangereuses par ce qui est moins dangereux - Combattre les risques à la source - Utiliser les équipements de protection collective	- Feu, arc électrique - Electrisation - Explosion - Rayonnement - Tomber, basculer - Manquer, glisser - Pollution de l'environnement	Dangers possibles - Bris de matériel, protections - Vibrations - Bruit - Heurter, serrer, écraser - Couper - Lésions aux yeux - Effondrement, écroulement	- Asphyxie, noyade - Empoisonnement - Maladies professionnelles - Irritation - Contamination biologique - Surcharge physique - Pression psychosociale
Utiliser les équipements de protection individuelle			

TACHE PRINCIPALE OU PARTIE	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	DESCRIPTION DU RISQUE	EVALUATION				MESURES DE PREVENTION
			P	F	G	R	
2.3 Forage (suite)							
> <i>Fonçage</i>	Descente de la tarière :	Chute d'objet	0,5	2	3	3	Bottines, gants
		Ecrasement	0,5	2	3	3	Bottines, gants
		Coupure (bavure)	0,5	2	3	3	Gants anti-coupure
	Fonçage avec évacuation des excédents :	Affaissement	0,5	2	1	1	
		Electrocution	0,2	2	15	6	
		Portance du sol	0,5	2	3	3	
> <i>Forage dirigé</i>	Niche :	Chute	0,5	2	7	7	Balisage, dégager abord, descente par échelle
		Eboulement	1	2	3	6	
		Circulation routière et ferroviaire	0,5	2	15	15	Baliser, rester dans la gare du chantier, veste classe 2
		Glissade	1	2	3	6	
		Renversement des charges	0,5	2	15	15	
		Manutention	1	2	3	6	
		Brûlure	3	2	3	18	
		Electrocution	0,2	2	15	6	
		Projection	3	2	3	18	Lunettes, visière
		Bruit	3	2	1	6	Coquilles

CHANTIERS DE CONSTRUCTION

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➔ TECHNIQUES SPECIALES

Analyse des risques partie B : Analyse des risques et évaluation

Vérifier pour chaque élément si, lors de la réalisation de l'activité, il existe une possibilité que des dommages surviennent aux Personnes, Equipements, Environnement ou Produits.
Tenez compte dans ce cas de toutes les personnes exposées (entreprises extérieures, public, intérimaire, personnel administratif, personnel des services de secours ...)

Essayez de réduire les risques les plus importants à un niveau acceptable en prenant des mesures, qui respectent la hiérarchie de la prévention

- Eviter les risques - Remplacer les matières ou situations dangereuses par ce qui est moins dangereux - Combattre les risques à la source - Utiliser les équipements de protection collective	Dangers possibles - Feu, arc électrique - Electrisation - Explosion - Rayonnement - Tomber, basculer - Manquer, glisser - Pollution de l'environnement	- Bris de matériel, protections - Vibrations - Bruit - Heurter, serrer, écraser - Couper - Lésions aux yeux - Effondrement, écroulement	- Asphyxie, noyade - Empoisonnement - Maladies professionnelles - Irritation - Contamination biologique - Surcharge physique - Pression psychosociale
Utiliser les équipements de protection individuelle			

TACHE PRINCIPALE OU PARTIE	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	DESCRIPTION DU RISQUE	EVALUATION				MESURES DE PREVENTION
			P	F	G	R	
2.3 Forage (suite)							
> Forage dirigé	Pompage :	Electrocution	0,2	2	15	6	Différentiel 30 mA
		Brûlure	0,5	2	3	3	Protéger les parties chaudes
		Produits inflammables	0,5	2	3	3	Ne pas fumer, pas d'étincelle
	Mise en place des machines :	Circulation routière	1	2	15	30	Balisage, veste classe 2
	Mise en place bentonite :	Circulation routière	1	2	15	30	Balisage, veste classe 2
		Dérapage véhicule	0,2	2	7	2,8	Balisage préventif, récupération des épanchements
		Glissade	0,5	2	3	3	Baliser la zone
		Ecrasement (malaxeur)	0,1	2	7	1,4	Mettre la machine à l'arrêt si intervention
	Mise en place de la gaine :	Chute (de plain-pied)	0,5	2	3	3	
		Ecrasement	0,5	2	7	7	Risque retour tuyau par pression bentonite – ne pas rester dans la trajectoire
		Glissade	0,5	2	3	3	Epandre sable ou nettoyer
		Manutention	1	2	3	6	
		Choc et heurt	3	2	3	18	Dégager la zone
	2.4 Placement portique	Dossier spécifique :					

CHANTIERS DE CONSTRUCTION

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➔ TECHNIQUES SPECIALES

Analyse des risques partie B : Analyse des risques et évaluation

Vérifier pour chaque élément si, lors de la réalisation de l'activité, il existe une possibilité que des dommages surviennent aux Personnes, Equipements, Environnement ou Produits. Tenez compte dans ce cas de toutes les personnes exposées (entreprises extérieures, public, intérimaire, personnel administratif, personnel des services de secours ...)

Essayez de réduire les risques les plus importants à un niveau acceptable en prenant des mesures, qui respectent la hiérarchie de la prévention

- Eviter les risques - Remplacer les matières ou situations dangereuses par ce qui est moins dangereux - Combattre les risques à la source - Utiliser les équipements de protection collective	Dangers possibles - Feu, arc électrique - Electrisation - Explosion - Rayonnement - Tomber, basculer - Manquer, glisser - Pollution de l'environnement	- Bris de matériel, protections - Vibrations - Bruit - Heurter, serrer, écraser - Couper - Lésions aux yeux - Effondrement, écroulement	- Asphyxie, noyade - Empoisonnement - Maladies professionnelles - Irritation - Contamination biologique - Surcharge physique - Pression psychosociale
Utiliser les équipements de protection individuelle			

TACHE PRINCIPALE OU PARTIE	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	DESCRIPTION DU RISQUE	EVALUATION				MESURES DE PREVENTION
			P	F	G	R	
3. Remblayage des tranchées	Evacuation des excédents :	Chute d'objet	3	6	3	54	EPI, port du casque + éviter l'environnement de la giration
		Circulation routière	0,5	3	7	10,5	Balisage béquilles, cônes
		Ecrasement	0,5	6	3	9	Bottines de sécurité
		Poussière	3	3	3	27	EPI : lunettes
		Manutention manuelle	0,5	3	7	10,5	Grue et hydraulique en parfait état, personne en charge de la coordination, EPI
		Manutention hydraulique	6	3	3	54	
	Apport de matériaux :	Chute d'objet	3	6	3	54	EPI + port du casque + éviter l'environnement de la giration
		Circulation routière	0,5	3	7	10,5	Balisage béquilles, cônes
		Ecrasement	0,5	6	3	9	Bottines de sécurité
		Poussière	3	3	3	27	EPI : lunettes
		Manutention manuelle	0,5	3	7	10,5	Grue et hydraulique en parfait état, personne en charge de la coordination, EPI
		Manutention hydraulique	6	3	3	54	
	Damage :	Vibration	0,5	3	7	10,5	Suivi médical
		Manutention manuelle	0,5	3	7	10,5	Suivi médical
		Produit inflammable	0,5	6	3	9	Précaution d'utilisation, pas de flamme
		Ecrasement	3	6	3	54	EPI : bottines de sécurité
		Bruit	3	2	1	6	EPI : coquilles
		Glissade	0,1	0,5	1	0,05	EPI : Bottines de sécurité

CHANTIERS DE CONSTRUCTION

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➔ TECHNIQUES SPECIALES

Analyse des risques partie B : Analyse des risques et évaluation

Vérifier pour chaque élément si, lors de la réalisation de l'activité, il existe une possibilité que des dommages surviennent aux Personnes, Equipements, Environnement ou Produits.
Tenez compte dans ce cas de toutes les personnes exposées (entreprises extérieures, public, intérimaire, personnel administratif, personnel des services de secours ...)

Essayez de réduire les risques les plus importants à un niveau acceptable en prenant des mesures, qui respectent la hiérarchie de la prévention

- Eviter les risques - Remplacer les matières ou situations dangereuses par ce qui est moins dangereux - Combattre les risques à la source - Utiliser les équipements de protection collective	Dangers possibles		
	- Feu, arc électrique - Electrisation - Explosion - Rayonnement - Tomber, basculer - Manquer, glisser - Pollution de l'environnement	- Bris de matériel, protections - Vibrations - Bruit - Heurter, serrer, écraser - Couper - Lésions aux yeux - Effondrement, écroulement	- Asphyxie, noyade - Empoisonnement - Maladies professionnelles - Irritation - Contamination biologique - Surcharge physique - Pression psychosociale
Utiliser les équipements de protection individuelle			

TACHE PRINCIPALE OU PARTIE	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	DESCRIPTION DU RISQUE	EVALUATION				MESURES DE PREVENTION
			P	F	G	R	
4. Réfections définitives	Revêtements :	Chute d'objet	1	2	3	6	
	Type dalles ou klinkers	Circulation routière	0,5	1	15	7,5	Vêtements classe 2
		Ecrasement	3	3	3	27	Bottines de sécurité, gants de manutention
		Manutention manuelle	0,5	3	7	10,5	Suivi médical (dos)
		Manutention hydraulique	3	3	3	27	Grue et hydraulique en parfait état, personne en charge de la coordination, EPI
		Coupure	3	3	3	27	EPI, gants de manutention
		Outils à main électriques	3	3	3	27	EPI, instructions d'usage + lunettes
		Produit irritant	3	3	3	27	EPI : gants de manutention, masque
	Type: asphalte	Brûlure	0,5	3	3	4,5	EPI : gants + vêtements adaptés à la tâche
		Circulation routière	0,5	1	15	7,5	Vêtements classe 2
		Vibration	0,5	3	7	10,5	Suivi médical
		Ecrasement	0,5	6	3	9	Suivi médical
		Manutention manuelle	0,5	3	7	10,5	Suivi médical
		Produit toxique	0,5	3	7	10,5	Suivi médical

CHANTIERS DE CONSTRUCTION

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➔ TECHNIQUES SPECIALES

Analyse des risques partie B : Analyse des risques et évaluation

Vérifier pour chaque élément si, lors de la réalisation de l'activité, il existe une possibilité que des dommages surviennent aux Personnes, Equipements, Environnement ou Produits. Tenez compte dans ce cas de toutes les personnes exposées (entreprises extérieures, public, intérimaire, personnel administratif, personnel des services de secours ...)

Essayez de réduire les risques les plus importants à un niveau acceptable en prenant des mesures, qui respectent la hiérarchie de la prévention

- Eviter les risques - Remplacer les matières ou situations dangereuses par ce qui est moins dangereux - Combattre les risques à la source - Utiliser les équipements de protection collective	Dangers possibles - Feu, arc électrique - Electrisation - Explosion - Rayonnement - Tomber, basculer - Manquer, glisser - Pollution de l'environnement	- Bris de matériel, protections - Vibrations - Bruit - Heurter, serrer, écraser - Couper - Lésions aux yeux - Effondrement, écroulement	- Asphyxie, noyade - Empoisonnement - Maladies professionnelles - Irritation - Contamination biologique - Surcharge physique - Pression psychosociale
Utiliser les équipements de protection individuelle			

TACHE PRINCIPALE OU PARTIE	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	DESCRIPTION DU RISQUE	EVALUATION				MESURES DE PREVENTION
			P	F	G	R	
4. Réfections définitives (suite)	Réception en fin de chantier :	Circulation routière	0,5	3	15	22,5	Vêtements classe 2
	Evacuation signalisation + passerelle :	Chute de personne	0,5	1	3	1,5	Néant
		Chute d'objet	1	2	3	6	Néant
		Circulation routière	0,5	1	15	7,5	Veste classe 2
		Manutention manuelle	6	2	3	36	EPI : bottines, casque, gants
		Glissade	0,5	1	3	1,5	Bottines
		Circulation routière	1	2	15	30	Veste classe 2
		Manutention manuelle	6	2	3	36	EPI : bottines, casque, gants
		Luminosité	1	2	15	30	Veste classe 2
		Bruits	1	1	1	1	

ANNEXE 2

➤ Chantiers d'exploitation

- Travaux exécutés à proximité d'installations gérées par ORES
- Travaux d'exploitation exécutés pour le compte d'ORES

En cas de sinistre :

- *Sur installation gaz :* ☎ : 0800/87.087
- *Sur les autres installations :* ☎ : 078/78.78.00

CHANTIERS D'EXPLOITATION

TRAVAUX EXECUTES A PROXIMITE D'INSTALLATIONS GERES PAR ORES TRAVAUX D'EXPLOITATION EXECUTES POUR LE COMPTE D'ORES

<u>TACHE PRINCIPALE</u>	<u>NATURE DU PROBLEME</u>	<u>DESCRIPTION DU RISQUE / MESURE DE PREVENTION</u>
<u>RESEAUX SOUTERRAINS</u>		
<u>Electricité</u>		
Dégâts :	Disposition initiale	Avertir le distributeur au n° Tél. : 078/78.78.00
	▪ <u>Brûlures (par Arc)</u>	Demander les plans des impétrants Identifier sur terrain les installations renseignées
	▪ <u>Electrocution</u>	Ne pas intervenir sur les câbles Ne pas soumettre les câbles à des efforts (ne pas utiliser comme marchepied) Remblayer au sable ou de bonnes terres fines Ne pas utiliser d'engins mécaniques à proximité des câbles
<u>Conduites de gaz</u>		
Dégâts :	Disposition initiale	Avertir le distributeur au n° Tél. : 0800/87.087
	▪ <u>Asphyxie</u>	Interdiction de produire du feu, des étincelles, ne pas fumer Laisser s'échapper le gaz à l'air libre, ne jamais recouvrir la fuite Veiller à ce que le gaz ne puisse pas s'infiltrer dans les bâtiments
	▪ <u>Inflammation</u>	Demander aux habitants de fermer les portes et les fenêtres du côté de l'échappement de gaz
	▪ <u>Explosion</u>	Ecarter les personnes présentes Dévier le jet de gaz dans une direction non dangereuse à l'aide d'un panneau ininflammable ou d'une tôle Placer éventuellement un tuyau (non synthétique) sur la fuite de gaz pour que le gaz puisse s'échapper à une hauteur suffisante Diminuer l'échappement de gaz (fuite limitée ou basse pression) en obturant la fuite avec un morceau de bois, un chiffon, une bande adhésive (Denzo, ...) Porter des vêtements de travail fermés, des gants et des lunettes (EPI) Ne jamais éteindre le gaz enflammé. Protéger les environs en arrosant de l'eau ou en plaçant un écran pour diminuer l'effet du rayonnement
	▪ <u>Pression</u>	Baliser les lieux et interdire l'accès
	▪ <u>Poussières</u>	Surveiller les lieux jusqu'à l'arrivée d'une équipe d'intervention.

CHANTIERS D'EXPLOITATION

TRAVAUX EXECUTES A PROXIMITE D'INSTALLATIONS GEREES PAR ORES TRAVAUX D'EXPLOITATION EXECUTES POUR LE COMPTE D'ORES

<u>TACHE PRINCIPALE</u>	<u>NATURE DU PROBLEME</u>	<u>DESCRIPTION DU RISQUE / MESURE DE PREVENTION</u>
Conduites d'eau		
Dégâts :	Disposition initiale	Avertir le distributeur
	▪ <i>Affouillement / Eboulement</i>	Avertir l'exploitant de la distribution d'eau Avertir l'administration communale (égouts) Respecter les règles de bonne pratique en termes de terrassement Eviter les dégradations aux autres impétrants, les avertir
	▪ <i>Inondation</i>	Avertir l'exploitant de la distribution d'eau
	▪ <i>Electrocution</i>	Avertir l'exploitant de la distribution d'électricité
	▪ <i>Refroidissement</i>	Prévoir des bottes et des vêtements chauds
	▪ <i>Noyade</i>	Prévoir une échelle à l'entrée Quitter la tranchée le plus rapidement possible
Câbles de télédistribution et fibres optiques		
Dégâts :	Disposition initiale	Avertir le distributeur
	▪ <i>Débris de fibre optique</i>	Ne pas toucher les fibres Isoler les blessures de rubans adhésifs
	▪ <i>Rayons laser</i>	Ne jamais regarder l'extrémité libre des fibres Conserver une distance de 30 cm minimum entre les fibres et les yeux Isoler les blessures de rubans adhésifs
RESEAUX AERIEN		
Electricité		
Dégâts :	Disposition initiale	Avertir le distributeur au n° Tél. : 078/78.78.00
	▪ <i>Brûlures (par Arc)</i>	Vérifier la présence d'installation aérienne Ne pas utiliser d'engin dans le gabarit de sécurité
	▪ <i>Electrocution</i>	Ne pas toucher les câbles aériens si le personnel ne possède pas le permis ad hoc Ne pas utiliser d'échelles métalliques pour accéder au réseau aérien

CHANTIERS D'EXPLOITATION

TRAVAUX EXECUTES A PROXIMITE D'INSTALLATIONS GERES PAR ORES TRAVAUX D'EXPLOITATION EXECUTES POUR LE COMPTE D'ORES

<u>TACHE PRINCIPALE</u>	<u>NATURE DU PROBLEME</u>	<u>DESCRIPTION DU RISQUE / MESURE DE PREVENTION</u>
Proximité de câbles électriques HT, BT		
<u>Dégâts</u>	Disposition initiale	Etre en possession de tous les plans d'impétrants sur le chantier
	▪ <u>Brûlures (par Arc)</u>	Localiser les câbles par des fouilles manuelles
	▪ <u>Electrocution</u>	Faire identifier le câble par le service exploitation au 078/78.78.00 après avoir fait les fouilles nécessaires ADT (Autorisation De Travail) obligatoire pour intervention sur câble consigné Ne pas manipuler les câbles sans accord préalable du service exploitation 078/78.78.00 En cas de dégâts à un câble : s'en éloigner immédiatement et contacter le 078/78.78.00
Proximité de lignes électriques HT, BT nues		
<u>Dégâts</u>	Disposition initiale	Effectuer une analyse de risque sur base du document en annexe 3.
	▪ <u>Brûlures (par Arc)</u>	ADT (Autorisation De Travail) obligatoire pour intervention sur ligne consignée
	▪ <u>Electrocution</u>	Respecter et faire respecter les consignes de l'exploitant En cas de dégâts à une ligne : s'en éloigner immédiatement et contacter le 078/78.78.00 Respecter les méthodes de travail pour le démontage des lignes aériennes désaffectées Se protéger contre les tensions induites par des lignes THT (croisement ou surplomb //) ou HT (surplomb //)

CHANTIERS D'EXPLOITATION
TRAVAUX EXECUTES A PROXIMITE D'INSTALLATIONS GERES PAR OREST
TRAVAUX D'EXPLOITATION EXECUTES POUR LE COMPTE DE D'ORES

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➡ TRAVAUX DE TERRASSEMENT

Analyse des risques partie B : Analyse des risques et évaluation

Vérifier pour chaque élément si, lors de la réalisation de l'activité, il existe une possibilité que des dommages surviennent aux Personnes, Equipements, Environnement ou Produits.
Tenez compte dans ce cas de toutes les personnes exposées (entreprises extérieures, public, intérimaire, personnel administratif, personnel des services de secours ...)
Essayez de réduire les risques les plus importants à un niveau acceptable en prenant des mesures, qui respectent la hiérarchie de la prévention

- Eviter les risques - Remplacer les matières ou situations dangereuses par ce qui est moins dangereux - Combattre les risques à la source - Utiliser les équipements de protection collective	- Feu, arc électrique - Electrisation - Explosion - Rayonnement - Tomber, basculer - Manquer, glisser - Pollution de l'environnement	Dangers possibles - Bris de matériel, protections - Vibrations - Bruit - Heurter, serrer, écraser - Couper - Lésions aux yeux - Effondrement, écroulement	- Asphyxie, noyade - Empoisonnement - Maladies professionnelles - Irritation - Contamination biologique - Surcharge physique - Pression psychosociale
Utiliser les équipements de protection individuelle			

TACHE PRINCIPALE OU PARTIE	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	DESCRIPTION DU RISQUE	EVALUATION				MESURES DE PREVENTION	RISQUE RESTANT			
			P	F	G	R		P	F	G	R
Tranchée et fosses	Machines de chantier :	Collisions	6	6	7	252	Feu clignotant orange sur les véhicules de chantier lors de déplacements. Signal sonore lors de marche arrière. Utilisation obligatoire de vêtements de signalisation	1	6	7	42
		Mouvement de machine	6	6	7	252	Feu clignotant orange sur les véhicules de chantier lors de déplacement de flèche de pelle ou de grue. Signal sonore lors d'un déplacement d'une flèche de pelle ou de grue. Interdiction de se trouver sous la flèche de pelle ou de grue et la charge. Utilisation obligatoire du casque de sécurité	1	6	7	42
	Parois de tranchées et de fosses :	Affaissement/éboulement	6	6	3	108	Etalement des tranchées et des fosses par l'exécutant. Délimitation des tranchées et des fosses à distance du bord en fonction de la profondeur.	1	6	3	18
		Faux pas/entorse – Chute	6	6	3	108	Délimitation des tranchées et des fosses à distance du bord en fonction de la profondeur. Utilisation obligatoire de chaussures de sécurité	1	6	3	18
	Revêtement routier enlevé :	Ecroulement d'empilement	6	6	3	108	Délimitation des matériaux empilés en fonction de la hauteur. Fixation des matériaux empilés.	1	6	3	18
		Faux pas/entorse – Chute	6	6	3	108	Délimitation des tranchées et des fosses à distance du bord en fonction de la profondeur. Utilisation obligatoire de chaussures de sécurité	1	6	3	18

CHANTIERS D'EXPLOITATION

TRAVAUX EXECUTES A PROXIMITE D'INSTALLATIONS GERES PAR ORES TRAVAUX D'EXPLOITATION EXECUTES POUR LE COMPTE D'ORES

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➡ TRAVAUX DE TERRASSEMENT

Analyse des risques partie B : Analyse des risques et évaluation

Vérifier pour chaque élément si, lors de la réalisation de l'activité, il existe une possibilité que des dommages surviennent aux Personnes, Equipements, Environnement ou Produits.
Tenez compte dans ce cas de toutes les personnes exposées (entreprises extérieures, public, intérimaire, personnel administratif, personnel des services de secours ...)

Essayez de réduire les risques les plus importants à un niveau acceptable en prenant des mesures, qui respectent la hiérarchie de la prévention

- Eviter les risques - Remplacer les matières ou situations dangereuses par ce qui est moins dangereux - Combattre les risques à la source - Utiliser les équipements de protection collective	Dangers possibles - Feu, arc électrique - Electrisation - Explosion - Rayonnement - Tomber, basculer - Manquer, glisser - Pollution de l'environnement	- Bris de matériel, protections - Vibrations - Bruit - Heurter, serrer, écraser - Couper - Lésions aux yeux - Effondrement, écroulement	- Asphyxie, noyade - Empoisonnement - Maladies professionnelles - Irritation - Contamination biologique - Surcharge physique - Pression psychosociale
Utiliser les équipements de protection individuelle			

TACHE PRINCIPALE OU PARTIE	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	DESCRIPTION DU RISQUE	EVALUATION				MESURES DE PREVENTION	RISQUE RESTANT			
			P	F	G	R		P	F	G	R
Tranchée et fosses (suite)	Terres excavées :	Effondrement	6	6	3	108	Angle d'entassement < 45°. Délimitation des terres excavées à distance en fonction de la hauteur.	1	6	3	18
		Faux pas/entorse – Chute	6	6	3	108	Délimitation des terres excavées à distance en fonction de la hauteur. Utilisation obligatoire de chaussures de sécurité.	1	6	3	18

CHANTIERS D'EXPLOITATION

TRAVAUX EXECUTES A PROXIMITE D'INSTALLATIONS GERES PAR ORES TRAVAUX D'EXPLOITATION EXECUTES POUR LE COMPTE DE D'ORES

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➡ TRAVAUX DE CONSTRUCTION

Analyse des risques partie B : Analyse des risques et évaluation

Vérifier pour chaque élément si, lors de la réalisation de l'activité, il existe une possibilité que des dommages surviennent aux Personnes, Equipements, Environnement ou Produits.
Tenez compte dans ce cas de toutes les personnes exposées (entreprises extérieures, public, intérimaire, personnel administratif, personnel des services de secours ...)

Essayez de réduire les risques les plus importants à un niveau acceptable en prenant des mesures, qui respectent la hiérarchie de la prévention

- Eviter les risques - Remplacer les matières ou situations dangereuses par ce qui est moins dangereux - Combattre les risques à la source - Utiliser les équipements de protection collective	Dangers possibles - Feu, arc électrique - Electrisation - Explosion - Rayonnement - Tomber, basculer - Manquer, glisser - Pollution de l'environnement	- Bris de matériel, protections - Vibrations - Bruit - Heurter, serrer, écraser - Couper - Lésions aux yeux - Effondrement, écroulement	- Asphyxie, noyade - Empoisonnement - Maladies professionnelles - Irritation - Contamination biologique - Surcharge physique - Pression psychosociale
Utiliser les équipements de protection individuelle			

TACHE PRINCIPALE OU PARTIE	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	DESCRIPTION DU RISQUE	EVALUATION				MESURES DE PREVENTION	RISQUE RESTANT			
			P	F	G	R		P	F	G	R
Creusement de fondations	Machines de chantier :	Collisions	6	6	7	252	Feu clignotant orange sur les véhicules de chantier lors de déplacements. Signal sonore lors de marche arrière. Utilisation obligatoire de vêtements de signalisation.	1	6	7	42
		Mouvement de machine	6	6	7	252	Feu clignotant orange sur les véhicules de chantier lors de déplacement de flèche de pelle ou de grue. Signal sonore lors d'un déplacement d'une flèche de pelle ou de grue. Interdiction de se trouver sous la flèche de pelle ou de grue. Utilisation obligatoire du casque de sécurité.	1	6	7	42
	Parois de fosses :	Affaissement/éboulement	6	6	3	108	Etalement des fosses par l'exécutant. Délimitation des fosses à distance du bord en fonction de la profondeur.	1	6	3	18
		Faux pas / entorse – Chute	6	6	3	108	Utilisation obligatoire de chaussures de sécurité. Délimitation des fosses à distance du bord en fonction de la profondeur.	1	6	3	18

CHANTIERS D'EXPLOITATION

TRAVAUX EXECUTES A PROXIMITE D'INSTALLATIONS GERÉES PAR ORES TRAVAUX D'EXPLOITATION EXECUTES POUR LE COMPTE D'ORES

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➡ TRAVAUX DE CONSTRUCTION

Analyse des risques partie B : Analyse des risques et évaluation

Vérifier pour chaque élément si, lors de la réalisation de l'activité, il existe une possibilité que des dommages surviennent aux Personnes, Equipements, Environnement ou Produits.
Tenez compte dans ce cas de toutes les personnes exposées (entreprises extérieures, public, intérimaire, personnel administratif, personnel des services de secours ...)

Essayez de réduire les risques les plus importants à un niveau acceptable en prenant des mesures, qui respectent la hiérarchie de la prévention

- Eviter les risques - Remplacer les matières ou situations dangereuses par ce qui est moins dangereux - Combattre les risques à la source - Utiliser les équipements de protection collective	Dangers possibles - Feu, arc électrique - Electrisation - Explosion - Rayonnement - Tomber, basculer - Manquer, glisser - Pollution de l'environnement	- Bris de matériel, protections - Vibrations - Bruit - Heurter, serrer, écraser - Couper - Lésions aux yeux - Effondrement, écroulement	- Asphyxie, noyade - Empoisonnement - Maladies professionnelles - Irritation - Contamination biologique - Surcharge physique - Pression psychosociale
Utiliser les équipements de protection individuelle			

TACHE PRINCIPALE OU PARTIE	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	DESCRIPTION DU RISQUE	EVALUATION				MESURES DE PREVENTION	RISQUE RESTANT			
			P	F	G	R		P	F	G	R
Creusement de fondations (suite)	Revêtement routier enlevé :	Ecroulement d'empilement	6	6	3	108	Délimitation des matériaux empilés en fonction de la hauteur. Fixation des matériaux empilés. Délimitation des tranchées et des fosses à distance du bord en fonction de la profondeur.	1	6	3	18
	Terres excavées :	Effondrement	6	6	3	108	Angle d'entassement < 45 °. Délimitation des terres excavées à distance en fonction de la hauteur.	1	6	3	18
		Faux pas / entorse	6	6	3	108	Délimitation des terres excavées à distance en fonction de la hauteur.	1	6	3	18
		Chute					Utilisation obligatoire de chaussures de sécurité.				

CHANTIERS D'EXPLOITATION

TRAVAUX EXECUTES A PROXIMITE D'INSTALLATIONS GERES PAR ORES TRAVAUX D'EXPLOITATION EXECUTES POUR LE COMPTE D'ORES

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➡ TRAVAUX DE CONSTRUCTION

Analyse des risques partie B : Analyse des risques et évaluation

Vérifier pour chaque élément si, lors de la réalisation de l'activité, il existe une possibilité que des dommages surviennent aux Personnes, Equipements, Environnement ou Produits.
Tenez compte dans ce cas de toutes les personnes exposées (entreprises extérieures, public, intérimaire, personnel administratif, personnel des services de secours ...)

Essayez de réduire les risques les plus importants à un niveau acceptable en prenant des mesures, qui respectent la hiérarchie de la prévention

- Eviter les risques - Remplacer les matières ou situations dangereuses par ce qui est moins dangereux - Combattre les risques à la source - Utiliser les équipements de protection collective	Utiliser les équipements de protection individuelle	Dangers possibles - Feu, arc électrique - Electrisation - Explosion - Rayonnement - Tomber, basculer - Manquer, glisser - Pollution de l'environnement - Bris de matériel, protections - Vibrations - Bruit - Heurter, serrer, écraser - Couper - Lésions aux yeux - Effondrement, écroulement - Asphyxie, noyade - Empoisonnement - Maladies professionnelles - Irritation - Contamination biologique - Surcharge physique - Pression psychosociale
---	---	---

TACHE PRINCIPALE OU PARTIE	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	DESCRIPTION DU RISQUE	EVALUATION				MESURES DE PREVENTION	RISQUE RESTANT			
			P	F	G	R		P	F	G	R
Mise en place de cabines	Machines de chantier :	Collisions	6	6	7	252	Feu clignotant orange sur les véhicules de chantier lors de déplacements. Signal sonore lors de marche arrière. Utilisation obligatoire de vêtements de signalisation	1	6	7	42
		Mouvement de machine	6	6	7	252	Feu clignotant orange sur les véhicules de chantier lors de déplacements de flèche de pelle ou de grue. Signal sonore lors d'un déplacement d'une flèche de pelle ou de grue. Interdiction de se trouver sous la flèche de pelle ou de grue et sous la charge. Utilisation obligatoire du casque de sécurité.	1	6	7	42
Travaux en hauteur	Machines de chantier :	Collisions	6	6	7	252	Feu clignotant orange sur les véhicules de chantier lors de déplacements. Signal sonore lors de marche arrière. Utilisation obligatoire de vêtements de signalisation	1	6	7	42
		Mouvement de machine	6	6	7	252	Feu clignotant orange sur les véhicules de chantier lors de déplacements de flèche de pelle ou de grue. Signal sonore lors d'un déplacement d'une flèche de pelle ou de grue. Interdiction de se trouver sous la flèche de pelle ou de grue et sous la charge. Utilisation obligatoire du casque de sécurité.	1	6	7	42

CHANTIERS D'EXPLOITATION

TRAVAUX EXECUTES A PROXIMITE D'INSTALLATIONS GERES PAR ORES TRAVAUX D'EXPLOITATION EXECUTES POUR LE COMPTE D'ORES

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➡ TRAVAUX DE CONSTRUCTION

Analyse des risques partie B : Analyse des risques et évaluation

Vérifier pour chaque élément si, lors de la réalisation de l'activité, il existe une possibilité que des dommages surviennent aux Personnes, Equipements, Environnement ou Produits.
Tenez compte dans ce cas de toutes les personnes exposées (entreprises extérieures, public, intérimaire, personnel administratif, personnel des services de secours ...)

Essayez de réduire les risques les plus importants à un niveau acceptable en prenant des mesures, qui respectent la hiérarchie de la prévention

- Eviter les risques - Remplacer les matières ou situations dangereuses par ce qui est moins dangereux - Combattre les risques à la source - Utiliser les équipements de protection collective	Dangers possibles - Feu, arc électrique - Electrisation - Explosion - Rayonnement - Tomber, basculer - Manquer, glisser - Pollution de l'environnement	- Bris de matériel, protections - Vibrations - Bruit - Heurter, serrer, écraser - Couper - Lésions aux yeux - Effondrement, écroulement	- Asphyxie, noyade - Empoisonnement - Maladies professionnelles - Irritation - Contamination biologique - Surcharge physique - Pression psychosociale
Utiliser les équipements de protection individuelle			

TACHE PRINCIPALE OU PARTIE	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	DESCRIPTION DU RISQUE	EVALUATION				MESURES DE PREVENTION	RISQUE RESTANT			
			P	F	G	R		P	F	G	R
Travaux en hauteur	Echelles :	Placement	6	6	7	252	Défense d'utiliser des échelles métalliques. Délimitation du chantier. Echelle réglementaire vérifiée par du personnel compétent. Utilisation obligatoire du casque de sécurité.	1	6	7	42
		Chute de matériaux	6	6	3	108	Délimitation du chantier. Utilisation obligatoire du casque de sécurité.	1	6	3	18
	Matériaux :	Faux pas / entorse	6	6	3	108	Délimitation du chantier.	1	6	3	18
		Chute					Utilisation obligatoire du casque de sécurité.				

CHANTIERS D'EXPLOITATION

TRAVAUX EXECUTES A PROXIMITE D'INSTALLATIONS GERÉES PAR ORES TRAVAUX D'EXPLOITATION EXECUTES POUR LE COMPTE D'ORES

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➔ MATERIAUX ET PRODUITS

Analyse des risques partie B : Analyse des risques et évaluation

Vérifier pour chaque élément si, lors de la réalisation de l'activité, il existe une possibilité que des dommages surviennent aux Personnes, Equipements, Environnement ou Produits.
Tenez compte dans ce cas de toutes les personnes exposées (entreprises extérieures, public, intérimaire, personnel administratif, personnel des services de secours ...)
Essayez de réduire les risques les plus importants à un niveau acceptable en prenant des mesures, qui respectent la hiérarchie de la prévention

- Eviter les risques - Remplacer les matières ou situations dangereuses par ce qui est moins dangereux - Combattre les risques à la source - Utiliser les équipements de protection collective	Utiliser les équipements de protection individuelle	Dangers possibles - Feu, arc électrique - Electrisation - Explosion - Rayonnement - Tomber, basculer - Manquer, glisser - Pollution de l'environnement	- Bris de matériel, protections - Vibrations - Bruit - Heurter, serrer, écraser - Couper - Lésions aux yeux - Effondrement, écroulement	- Asphyxie, noyade - Empoisonnement - Maladies professionnelles - Irritation - Contamination biologique - Surcharge physique - Pression psychosociale
---	---	---	---	---

TACHE PRINCIPALE OU PARTIE	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	DESCRIPTION DU RISQUE	EVALUATION				MESURES DE PREVENTION	RISQUE RESTANT			
			P	F	G	R		P	F	G	R
Conduites rigides	Entreposage de stocks :	Faux pas – entorse	6	6	3	108	Délimitation des matériaux empilés en fonction de la hauteur. Utilisation obligatoire de chaussures de sécurité.	1	6	3	18
		Chute									
		Ecroulement d'empilement	6	6	3	108	Fixation des matériaux empilés. Délimitation des matériaux empilés en fonction de la hauteur.	1	6	3	18
	Placement par machine de chantier :	Collisions	6	6	7	252	Feu clignotant orange sur les véhicules de chantier lors de déplacements. Signal sonore lors de marche arrière. Utilisation obligatoire de vêtements de signalisation	1	6	7	42
		Mouvement de machine	6	6	7	252	Feu clignotant orange sur les véhicules de chantier lors de déplacement de flèche de pelle ou de grue. Signal sonore lors d'un déplacement d'une flèche de pelle ou de grue. Interdiction de se trouver sous la flèche de pelle ou de grue et sous la charge. Utilisation obligatoire du casque de sécurité.	1	6	7	42
Conduites souples	Entreposage de stocks :	Faux pas – entorse	6	6	3	108	Délimitation des matériaux empilés en fonction de la hauteur. Utilisation obligatoire de chaussures de sécurité.	1	6	3	18
		Chute									
		Ecroulement d'empilement	6	6	3	108	Délimitation des matériaux empilés en fonction de la hauteur. Fixation des matériaux empilés.	1	6	3	18

CHANTIERS D'EXPLOITATION

TRAVAUX EXECUTES A PROXIMITE D'INSTALLATIONS GERES PAR ORES TRAVAUX D'EXPLOITATION EXECUTES POUR LE COMPTE D'ORES

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➡ MATERIAUX ET PRODUITS

Analyse des risques partie B : Analyse des risques et évaluation

Vérifier pour chaque élément si, lors de la réalisation de l'activité, il existe une possibilité que des dommages surviennent aux Personnes, Equipements, Environnement ou Produits.
Tenez compte dans ce cas de toutes les personnes exposées (entreprises extérieures, public, intérimaire, personnel administratif, personnel des services de secours ...)

Essayez de réduire les risques les plus importants à un niveau acceptable en prenant des mesures, qui respectent la hiérarchie de la prévention

- Eviter les risques - Remplacer les matières ou situations dangereuses par ce qui est moins dangereux - Combattre les risques à la source - Utiliser les équipements de protection collective	Dangers possibles - Feu, arc électrique - Electrisation - Explosion - Rayonnement - Tomber, basculer - Manquer, glisser - Pollution de l'environnement	- Bris de matériel, protections - Vibrations - Bruit - Heurter, serrer, écraser - Couper - Lésions aux yeux - Effondrement, écroulement	- Asphyxie, noyade - Empoisonnement - Maladies professionnelles - Irritation - Contamination biologique - Surcharge physique - Pression psychosociale
Utiliser les équipements de protection individuelle			

TACHE PRINCIPALE OU PARTIE	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	DESCRIPTION DU RISQUE	EVALUATION				MESURES DE PREVENTION	RISQUE RESTANT			
			P	F	G	R		P	F	G	R
Conduites souples (suite)	Placement :	Faux pas – entorse	6	6	3	108	Délimitation des dévidoirs de tuyaux et des boucles de tuyaux. Utilisation obligatoire de chaussures de sécurité.	1	6	3	18
		Chute									
		Chute de dévidoirs	6	6	3	108	Fixation des dévidoirs de tuyaux sur le chariot de dévidoir de matériaux. Délimitation de l'espace autour du chariot de dévidoir.	1	6	3	18
Détergents	Utilisation :	Risque d'incendie	6	6	3	108	Défense de fumer et/ou de provoquer une flamme ouverte. Défense d'exécuter des travaux de soudure et de meulage. Evacuation de tous les autres matériaux inflammables.	1	6	3	18

CHANTIERS D'EXPLOITATION

TRAVAUX EXECUTES A PROXIMITE D'INSTALLATIONS GERES PAR ORES TRAVAUX D'EXPLOITATION EXECUTES POUR LE COMPTE D'ORES

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➔ TRAVAUX SUR CONDUITES

Analyse des risques partie B : Analyse des risques et évaluation

Vérifier pour chaque élément si, lors de la réalisation de l'activité, il existe une possibilité que des dommages surviennent aux Personnes, Equipements, Environnement ou Produits.
Tenez compte dans ce cas de toutes les personnes exposées (entreprises extérieures, public, intérimaire, personnel administratif, personnel des services de secours ...)

Essayez de réduire les risques les plus importants à un niveau acceptable en prenant des mesures, qui respectent la hiérarchie de la prévention

- Eviter les risques - Remplacer les matières ou situations dangereuses par ce qui est moins dangereux - Combattre les risques à la source - Utiliser les équipements de protection collective	Dangers possibles - Feu, arc électrique - Electrisation - Explosion - Rayonnement - Tomber, basculer - Manquer, glisser - Pollution de l'environnement	- Bris de matériel, protections - Vibrations - Bruit - Heurter, serrer, écraser - Couper - Lésions aux yeux - Effondrement, écroulement	- Asphyxie, noyade - Empoisonnement - Maladies professionnelles - Irritation - Contamination biologique - Surcharge physique - Pression psychosociale
Utiliser les équipements de protection individuelle			

TACHE PRINCIPALE OU PARTIE	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	DESCRIPTION DU RISQUE	EVALUATION				MESURES DE PREVENTION	RISQUE RESTANT			
			P	F	G	R		P	F	G	R
Travaux de soudure et d'oxycoupage sur de l'acier	Electriques :	Rayons UV	6	6	1	36	Protection de l'endroit de soudage – attention aux surfaces réfléchissantes.	1	6	1	6
		Chaleur	6	6	3	108	Délimitation de l'endroit de soudage.	1	6	3	18
		Incendie	6	6	3	108	Enlèvement des produits et des matériaux inflammables / placement d'extincteur.	1	6	3	18
	Bonbonnes de gaz :	Explosion	6	6	3	108	Protection mécanique des tuyaux flexibles et des bonbonnes de soudage	1	6	3	18
		Chaleur	6	6	3	108	Délimitation de l'endroit de soudage.	1	6	3	18
		Incendie	6	6	3	108	Enlèvement des produits et des matériaux inflammables / placement d'extincteur.	1	6	3	18
	Travaux de meulage sur de l'acier :	Projection de particules	6	6	3	108	Protection du chantier. Délimitation du chantier. Utilisation de la protection oculaire obligatoire.	1	6	3	18
	Travaux de soudure sur machine :	Aucun				0	Néant.				0
	Travaux de l'amiant-ciment :	Pollution de l'air	3	3	7	63	Humidification des matériaux à travailler.	1	3	7	21
	Raccordement sur câbles :	Aucun				0	Néant.				0

CHANTIERS D'EXPLOITATION

TRAVAUX EXECUTES A PROXIMITE D'INSTALLATIONS GERES PAR ORES TRAVAUX D'EXPLOITATION EXECUTES POUR LE COMPTE D'ORES

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➡ TRAVAUX SUR CONDUITES / OUTILS

Analyse des risques partie B : Analyse des risques et évaluation

Vérifier pour chaque élément si, lors de la réalisation de l'activité, il existe une possibilité que des dommages surviennent aux Personnes, Equipements, Environnement ou Produits.
Tenez compte dans ce cas de toutes les personnes exposées (entreprises extérieures, public, intérimaire, personnel administratif, personnel des services de secours ...)

Essayez de réduire les risques les plus importants à un niveau acceptable en prenant des mesures, qui respectent la hiérarchie de la prévention

- Eviter les risques - Remplacer les matières ou situations dangereuses par ce qui est moins dangereux - Combattre les risques à la source - Utiliser les équipements de protection collective	Dangers possibles - Feu, arc électrique - Electrisation - Explosion - Rayonnement - Tomber, basculer - Manquer, glisser - Pollution de l'environnement	- Bris de matériel, protections - Vibrations - Bruit - Heurter, serrer, écraser - Couper - Lésions aux yeux - Effondrement, écroulement	- Asphyxie, noyade - Empoisonnement - Maladies professionnelles - Irritation - Contamination biologique - Surcharge physique - Pression psychosociale
Utiliser les équipements de protection individuelle			

TACHE PRINCIPALE OU PARTIE	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	DESCRIPTION DU RISQUE	EVALUATION				MESURES DE PREVENTION	RISQUE RESTANT			
			P	F	G	R		P	F	G	R
Travaux de soudure et d'oxycoupage sur de l'acier (suite)	Groupes électrogènes :	Bruit	6	3	7	126	Utilisation de la protection acoustique obligatoire.	1	3	7	21
		Pollution de l'air	6	3	7	126	Montage de l'échappement à l'écart des passages.	1	3	7	21
		Electrocution	6	3	15	270	Utilisation d'une protection avec interrupteur différentiel sur tous les cordons.	1	3	15	45
		Chaleur	6	3	3	54	Protection de l'accessibilité de pièces chaudes.	1	3	3	9
	Groupes de soudage :	Bruit	6	3	7	126	Utilisation de la protection acoustique obligatoire.	1	3	7	21
		Pollution de l'air	6	3	7	126	Montage de l'échappement à l'écart des passages.	1	3	7	21
		Chaleur	6	3	3	54	Protection de l'accessibilité de pièces chaudes.	1	3	3	9

CHANTIERS D'EXPLOITATION

TRAVAUX EXECUTES A PROXIMITE D'INSTALLATIONS GEREES PAR ORES TRAVAUX D'EXPLOITATION EXECUTES POUR LE COMPTE D'ORES

POSTE DE TRAVAIL / TACHE ➡ MISE EN SERVICE DES INSTALLATIONS

Analyse des risques partie B : Analyse des risques et évaluation

Vérifier pour chaque élément si, lors de la réalisation de l'activité, il existe une possibilité que des dommages surviennent aux Personnes, Equipements, Environnement ou Produits.
Tenez compte dans ce cas de toutes les personnes exposées (entreprises extérieures, public, intérimaire, personnel administratif, personnel des services de secours ...)

Essayez de réduire les risques les plus importants à un niveau acceptable en prenant des mesures, qui respectent la hiérarchie de la prévention

- Eviter les risques - Remplacer les matières ou situations dangereuses par ce qui est moins dangereux - Combattre les risques à la source - Utiliser les équipements de protection collective	Dangers possibles - Feu, arc électrique - Electrisation - Explosion - Rayonnement - Tomber, basculer - Manquer, glisser - Pollution de l'environnement	- Bris de matériel, protections - Vibrations - Bruit - Heurter, serrer, écraser - Couper - Lésions aux yeux - Effondrement, écroulement	- Asphyxie, noyade - Empoisonnement - Maladies professionnelles - Irritation - Contamination biologique - Surcharge physique - Pression psychosociale
Utiliser les équipements de protection individuelle			

TACHE PRINCIPALE OU PARTIE	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	DESCRIPTION DU RISQUE	EVALUATION				MESURES DE PREVENTION	RISQUE RESTANT			
			P	F	G	R		P	F	G	R
Gaz	Dégagement de gaz naturel :	Risque d'incendie	6	3	15	270	Défense de fumer et/ou de provoquer une flamme ouverte. Evacuation de tous les autres matériaux inflammables. Délimitation du chantier.	1	3	15	45
		Danger d'explosion	6	3	15	270	Défense de fumer et/ou de provoquer une flamme ouverte. Délimitation du chantier.	1	3	15	45
		Particules de poussière	6	3	3	54	Utilisation de la protection oculaire obligatoire. Délimitation du chantier.	1	3	3	9
Electricité	Court-circuit :	Risque d'incendie	3	3	7	63	Evacuation de tous les autres matériaux inflammables. Délimitation du chantier.	1	3	7	21
		Explosion de matériau	3	3	7	63	Eloigner tout le monde du chantier. Délimitation du chantier.	1	3	7	21
	Faute d'isolation :	Electrocution	3	3	7	63	Eloigner tout le monde du chantier. Délimitation du chantier.	1	3	7	21

ANNEXE 3

Analyse des risques par la méthode de Kinney

Rappel des principes de la méthode

Evaluation du risque

↓ Méthode de Graham & Kinney

= Estimation quantitative du risque d'une situation bien définie

$$R = P \times F \times G$$

R : Score du risque

P : Probabilité du dommage

F : Fréquence d'exposition

G : Gravité des dommages

La **probabilité** correspond au **risque** qu'un **dommage déterminé** (cfr. Facteur G) se présente.

Probabilité P =	
0,1	Quasiment impensable
0,2	Pratiquement impossible
0,5	Possible mais improbable
1	Improbable mais possible dans des cas extrêmes
3	Inhabituel
6	Fort possible
10	À prévoir

La **fréquence d'exposition** indique **combien de fois** l'activité ou la situation concernée se présente.

Fréquence d'exposition F =	
0,5	Très rare (moins d'une fois par an)
1	Rarement (annuellement)
2	Parfois (mensuellement)
3	De temps en temps (de manière hebdomadaire)
6	Régulièrement (quotidiennement)
10	Continuellement

La **gravité** indique **l'importance des dommages** lors de la survenance du phénomène. Les conséquences pour l'homme, les biens et l'environnement doivent être pris en considération.

Gravité G =			
1	Minime	Blessure sans IDT	Dommages < 10 kBF
3	Important	Blessure avec IDT	10 < dommages < 100 kBF
7	Grave	Invalidité, blessure irréversible	1.000 < dommages < 4.000 kBF
15	Très grave	1 mort	5.000 < dommages < 10.000 kBF
40	Catastrophe	Plusieurs morts	Dommages > 10.000 kBF

(IDT : incapacité de travail)

R	Conclusions	Actions
< 20	Risque minime ou acceptable	Pas de mesure nécessaire
20 < R < 70	Risque possible – attention requise	Comparer la situation existante avec les codes de bonne pratique. Vérifier la situation des mesures existantes dans la hiérarchie de la prévention.
70 < R < 200	Risque important – amélioration requise	Essayer de diminuer le risque en prenant des mesures en accord avec la hiérarchie de la prévention.
200 < R < 400	Risque élevé – amélioration immédiate requise	Mise en œuvre immédiate de mesures de prévention pour gérer le risque. Déterminer les mesures requises à long terme.
R > 400	Risque très élevé – arrêt des travaux	Il serait peu raisonnable de poursuivre les travaux. Mise en œuvre de mesures de prévention et détermination des mesures requises à plus long terme.

Gestion des risques sur le lieu de travail

Gravité des dommages

très important invalidité partielle permanente				
important ou accident avec incapacité				
moins important accident avec soins				
insignifiant incident sans lésion				
	Exception- nelle	inhabituelle	tout à fait possible	quasi- certaine

Probabilité d'un incident



risque acceptable, à condition de respecter les instructions et d'utiliser les outils et EPI adéquats



risque possible, mesures de prévention supplémentaires à court terme, rechercher des mesures de prévention durables



risque inacceptable, des mesures de prévention supplémentaires s'imposent immédiatement

Explication de la méthode

Après avoir pris connaissance des risques standards propres aux chantiers d'une certaine importance ainsi que ceux liés à la tâche à exécuter, il peut subsister des risques liés à l'environnement ou aux conditions particulières propres à l'endroit où ce travail sera exécuté.

Cette méthode simplifiée permet de connaître et de maîtriser les risques résiduels. Elle peut être utilement employée lors de l'exécution de chantiers de courte durée.

A partir d'une liste reprenant les risques auxquels tout intervenant est susceptible d'être confronté, l'opérateur apprécie ceux qui pourraient le concerner.

Pour chacun de ceux-ci, à l'aide d'un tableau à deux entrées, il estime la probabilité de la survenance d'une lésion et de la gravité de celle-ci suite à l'apparition d'un incident.

La rencontre des 2 critères conduit à l'appréciation du risque qui peut être :

- ***Inacceptable*** : Le travail ne peut être exécuté et des mesures supplémentaires s'imposent immédiatement
- ***Possible*** : Le travail peut être exécuté moyennant, soit des mesures de prévention Particulières, soit une vigilance accrue.
Dans tous les cas, tous les opérateurs présents sur le chantier devront être informés et des mesures de prévention durables devront être étudiées par la ligne hiérarchique dans le meilleur délai.
- ***Acceptable*** : Le travail peut être exécuté sans mesure de prévention supplémentaire.

ANNEXE 4

➤ Analyse des risques

- Résiduels
- Petits chantiers

INTITULE DU POSTE DE TRAVAIL¹ :

LISTE DES FACTEURS DE RISQUE

- ☐ Accès chantier
- ☐ Agression
- ☐ Asphyxie
- ☐ Bruit (≥ 85 dBA)
- ☐ Brûlure
- ☐ Chute
- ☐ Chute d'objets
- ☐ Circulation routière
- ☐ Coupure
- ☐ Eboulement
- ☐ Ecrasement
- ☐ Electricité statique
- ☐ Electrocutation
- ☐ Endroits confinés ou mal ventilés
- ☐ Explosion
- ☐ Glissade
- ☐ Luminosité
- ☐ Manutention manuelle
- ☐ Outils à main électriques
- ☐ Poussières
- ☐ Produit inflammable
- ☐ Produit irritant ou corrosif
- ☐ Produit toxique (solvant, plomb, askarel, ...)
- ☐ Projections
- ☐ Radiations (laser ...)
- ☐ Travaux en hauteur (> 2 m)
- ☐ Vibrations

¹ Indiquer l'intitulé ou la description

RISQUES SPECIFIQUES POUVANT SE PRESENTER SUR UN CHANTIER PARTICULIER

Avertissement : cette liste n'est pas exhaustive

<u>Environnement :</u>	▪ Présence d'un chantier bâtiment le long du chantier de pose
	▪ Le chantier longe ou traverse une voie de trams ou de trains
	▪ Quartier à risque
	▪ Le chantier longe une voie à circulation particulièrement rapide
	▪ Le chantier traverse un ouvrage spécial (pont)
	▪ Bruit élevé (= 80 DBA)
	▪ Le chantier longe une zone présentant un risque de pollution (fabricant de produits dangereux)
	▪ Travail à exécuter dans un endroit confiné ou mal ventilé
<u>Circonstance :</u>	▪ Travail de nuit (ou de week-end)
	▪ Travail dans les bâtiments pouvant présenter un caractère hostile (prison, chenil, ...)
	▪ Utilisation d'un engin inhabituel par l'entrepreneur
	▪ Nécessité de travailler dans une tranchée particulièrement profonde
<u>Electricité :</u>	▪ Présence de conduites HT sur le trajet de pose
	▪ Réinjection par auto producteur possible
	▪ Présence d'un transformateur au PCB
	▪ Travail sur un tableau basse tension d'un ancien type
	▪ Proximité de lignes électriques HT, BT nues
	▪ Proximité de câbles électriques HT, BT
<u>Gaz :</u>	▪ Présence de conduites moyenne ou haute pression sur le trajet de pose
	▪ Réseau 100 mbar

ANNEXE 5

➤ Cahier des charges sécurité

SEC-000-C05 ➔ Règlement général en matière de Bien-Être et de Prévention pour entrepreneurs lors de l'exécution de travaux pour les intercommunales